

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 32

**MINISTERE
DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 421: OFFRE D'ENERGIE	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	17
2.2.	PROGRAMME 422: ACCES A L'ENERGIE	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	28
2.3.	PROGRAMME 423: ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	36
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	37
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	38
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	42
2.4.	PROGRAMME 424: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	48
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	49
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	49

2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	50
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	55
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	67
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	68
3.2.	LEÇONS APPRISES	70
3.3.	PERSPECTIVES	71

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques Camerounaises.

Ce nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la loi n° 2014/026 du 23 décembre 2014 portant loi de finances pour l'année 2015, troisième loi élaborée en mode programme après celles de 2013 et 2014, le saut qualitatif opéré depuis 2013 s'est renforcé dans la présentation du budget en 2015 à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) », pour le compte de l'exercice 2015. La demande budgétaire y a été exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation. C'est ainsi que le PPA présente les objectifs de performance pour l'année en cours et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs de performance assortis de valeurs de référence et des cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

En 2015, l'Etat a mis en œuvre la 3^{ème} année du budget programme, marquant ainsi la fin du premier triennat de la mise œuvre du budget programme au Cameroun. L'exercice de cette année a donc consisté à consolider les acquis du processus d'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP), à travers une meilleure présentation des résultats atteints en 2020, et leur évaluation au regard des ressources allouées et des objectifs de performance prévus. Ainsi, un accent particulier a été mis sur l'amélioration des facteurs moteurs de performance et la limitation de ceux, objets d'éventuelles contre-performances. Ceci devant permettre de donner aux Administrations, un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant des meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est dans cette optique que le MINEE a produit son RAP 2020, qui tire sa substance du PPA 2019 d'une part et des résultats obtenus en termes d'exécution physico-financière du budget 2020 d'autre part.

Ce document est structuré en trois (03) principales parties à savoir :

- le contexte général qui revient sur le rappel de la synthèse stratégique, les missions du MINEE et le cadre d'exécution des programmes en 2020 ;
 - l'état de mise en œuvre de chacun des quatre programmes en 2020 ;
- le bilan stratégique et les perspectives pour l'année 2021.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

En cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et dans le but de jouer un rôle déterminant dans l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035, le sous-secteur Eau et Energie se donne comme objectif stratégique de développer la production de l'Eau et de l'Energie et de promouvoir leur accès à moindre coût aux populations, à court, à moyen et à long termes.

C'est ainsi que :

Dans le domaine de l'énergie, il est question :

- d'assurer une fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre ;
- de développer et de garantir l'accès aux services énergétiques modernes sur le long terme ;
- de faire de l'énergie un atout pour l'industrie camerounaise dans la compétition industrielle mondiale ;
- de proposer des actions pour une meilleure maîtrise de l'évolution des tarifs ;
- d'améliorer la qualité du service.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, l'objectif est:

- de maîtriser les ressources en eau ;
- d'assurer une fourniture et un accès à l'eau potable suffisants tant en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- de promouvoir et de développer l'assainissement liquide pour tous.

En ce qui concerne le cadre juridique et institutionnel, il s'agit de :

- doter le sous-secteur des textes juridiques conséquents ;
- créer une synergie d'action entre les différents acteurs du secteur notamment les sociétés sous tutelle ;
- appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement
- fédérer toutes les actions publiques dans le domaine, pour avoir la vision la plus complète des avancées.

Plus spécifiquement, et en conformité avec les directives du Chef de l'Etat contenues dans la Circulaire n°001/CAB/PRC du 24 juillet 2019 relative à la préparation du Budget de l'Etat pour l'exercice 2020, l'action du MINEE a spécifiquement porté sur :

- l'achèvement de la construction et la mise en service des grands projets de première génération ;
- le renforcement des infrastructures énergétiques afin de répondre aux besoins de l'industrie et des populations, à travers notamment l'opérationnalisation des barrages hydroélectriques et des centrales solaires destinées à l'électrification des zones rurales ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (PLANUT) ;

- l'accélération de la maturation des grands projets structurants de deuxième génération ;
 - l'accélération de la maturation des projets d'investissement public ;
- la poursuite de l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Il est opportun de rappeler, pour mémoire, que suivant les dispositions du décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie, celui-ci est principalement responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production, de transport, de distribution de l'Eau et de l'Energie.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration des stratégies et des plans gouvernementaux en matière d'alimentation en eau et en énergie ;
- de la prospection, de la recherche et de l'exploitation des eaux en milieu urbain et rural ;
- de l'amélioration quantitative et qualitative de la production d'eau et d'énergie ;
- de la promotion des investissements dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les Administrations concernées ;
- de la promotion des énergies nouvelles, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- de la régulation de l'utilisation de l'eau dans les activités agricoles, industrielles et sanitaires, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de la gestion des bassins d'eau ;
- du suivi de la gestion des nappes phréatiques ;
- du suivi du secteur pétrolier et gazier aval ;
- du suivi des entreprises de régulation dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Il exerce la tutelle sur les établissements et les sociétés de production, de transport, de distribution et de régulation de l'eau, de l'électricité, du gaz et du pétrole, notamment :

- La Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) ;
- L'Electricity Development Corporation (EDC) ;
- L'Agence de L'Electrification Rurale (AER) ;
- L'Agence DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) ;
- La Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) ;
- La Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;
- La Société Hydro Mekin Electric Development Corporation (HYDROMEKIN) ;
- La Société Nationale de Transport de L'Electricité (SONATREL) ;
- La Nachtigal Hydro Power Company (NHPC) ;
- La Kribi Power Development Corporation (KPDC) ;
- La Dibamba Power Development Corporation (DPDC).

Il met en œuvre le budget programme depuis 2013 suivant quatre (04) programmes:

- Programme 421 : Offre d'énergie ;

- Programme 422 : Accès à l'énergie ;
- Programme 423 : Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;
- Programme 424 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2020 se déroule dans un environnement international marqué par un ralentissement de l'activité économique dans les pays avancés et une reprise fragile dans les pays émergents et en développement.

Le FMI prévoit que l'économie mondiale ralentira à 3,3% en 2019 (contre 3,6% en 2018), puis remontera à 3,6 % en 2020.

Au plan national, le contexte est marqué par la persistance des crises sociopolitique et sécuritaire et la mise en œuvre satisfaisante du PEF conclu

avec le FMI d'une part et par les effets de la pandémie à corona virus qui a négativement impacté plusieurs projets en cours au MINEE, différant de ce fait, les délais d'exécution de ceux-ci d'autre part.

Toutefois, les principaux faits saillants suivants ont positivement marqué le sous-secteur :

- la création du Fonds de développement du secteur de l'électricité ;
- le raccordement de la ligne 225kV de la centrale hydroélectrique de Memve'ele au poste 90/30 kV de Mbalmayo ;
- la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme d'approvisionnement du marché national en produits pétroliers après l'incendie survenu à la SONARA le 31 mai 2019 ;
- la définition de nouveaux indicateurs de performance de la concession signée entre l'Etat et ENEO le 03 novembre 2020.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

Dans le domaine de l'énergie, l'électrification des localités programmées sur financement BIP a permis le raccordement au réseau électrique de plus de 1000 ménages en zone rurale. La réalisation de la phase pilote du diagnostic du secteur de l'électricité dans le cadre du Plan Directeur Production, Transport et Distribution d'électricité. En ce qui concerne le domaine de l'Eau, dans cadre du Projet d'Alimentation en Eau Potable de Neufs Villes, les villes de Bafoussam, Bamenda, Kribi, et Sangmélina concernées par la première phase exécutée à **92,5 %**, a permis de restaurer une production journalière de **10 000 m³** à Bafoussam, **10 000 m³** à Bamenda, **7 000 m³** à Kribi et **7 000 m³** à Sangmélina soit un total de **34 000 m³**.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 421

OFFRE D'ENERGIE

Responsable du programme

OMGBA OYONO Lionel

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques	
Indicateur	Intitulé:	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (en Tep)
	Unité de mesure	tep
	Valeur de référence:	2336658.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	2198917.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2022
	Action 01:	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE
	Action 02:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
	Action 03:	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
	Action 04:	OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES
DOTATIONS INITIALES	AE 115 482 003 275	CP 115 482 003 275
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OMGBA OYONO Lionel,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 421 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été mis en œuvre en 2020 dans un contexte marqué par :

L'insécurité transfrontalière : La persistance de la crise dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n'ont pas permis la poursuite sereine des activités prévues notamment le projet d'aménagement hydro de Menchum ; la préparation du CHAN 2020 et de la CAN 2021 ; persistance de la crise sanitaire liée à la COVID 19 ce qui a entraîné un bouleversement dans les habitudes et une réorientation des priorités de l'Etat d'une part et d'autre part , la réduction des effectifs dans la plupart des projets en cours.

La poursuite du programme d'investissement des infrastructures de transport de l'électricité notamment les lignes d'évacuation de Memve'ele.

En ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations du Président de la République relativement à la nécessité de doter notre pays d'infrastructures en énergie électrique, le Ministère de l'Eau et de l'Energie en liaison avec les partenaires privés ont poursuivi le projet d'interconnexion du réseau sud avec la région de l'Est en vue de la réduction du déficit en énergie électrique de ladite Région et la sécurisation de la fourniture en énergie électrique dans la partie Ouest du pays.

Dans le domaine des produits pétroliers, l'approvisionnement du pays a été particulièrement

marqué par :

- La mise en œuvre du nouveau mécanisme d'approvisionnement du pays, qui consiste à sélectionner chaque trimestre quatre (04) traders, qui auraient la charge de rendre disponible de grandes quantités de produits pétroliers dans les eaux Camerounaises afin de les vendre aux importateurs locaux, avec un niveau de prime plus compétitif comme critère de sélection ;
- La réalisation de l'étude diagnostic de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) par le Groupement HYDRAC et CLS AUDIT, en vue de proposer une option technique et technologique envisageable afin de disposer d'une raffinerie performante, compétitive et viable ;
- L'insuffisance des capacités de réception et de stockage ainsi que les difficultés liées à la logistique de transfert des produits pétroliers vers les dépôts de l'intérieur.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le Programme 421 « OFFRE D'ENERGIE » avait pour objectif d'accroître l'offre d'énergie pour répondre aux besoins des populations et des opérateurs économiques. En 2020 la quantité d'énergie disponible pour la consommation finale a atteint 2 172 093.32 Tep, la cible était de 3500000 tep en 2022. Pour ce qui est de cette performance technique, le taux de réalisation technique est de 27 %. Ce taux de réalisation technique se justifie par le faible apport de l'énergie produite par les centrales hydroélectriques car seul une puissance supplémentaire de 30 MW a été injectée dans le réseau en provenance de Memve'ele sur les 121 MW supplémentaires attendues, malgré l'apport des produits pétroliers importés pour la consommation et qui est fonction de la demande. En outre, nous pensons que la valeur cible fixée dans le PPA qui est de 3 500 000 tep a été surévaluée. Cette évaluation n'a pas tenu compte de l'arrêt de la SONARA qui en fonctionnement normal aurait apporté 2 100 000 tep. Néanmoins, le résultat obtenu inclus i) la prise en compte de la production provenant de la SONARA malgré son incident (593948.85Tep), soit un apport de 20090.25 tep, ii) le volume importé par les marketers (803137.5 tep) iii) ainsi que l'apport de l'énergie électrique (30MW soit 22655.17 tep) dans le système.

Par ailleurs ce résultat aurait connu une augmentation si la totalité des capacités installées au niveau des barrages de Memve'ele et Mekin avaient été injectées dans le réseau électrique, la réhabilitation de la SONARA et s'il n'y avait pas réduction des volumes importés de 357789.6 tep. En effet, en 2020 un total de 1397400 tep a été importé comparativement à 1751189.6 tep en 2019. En outre l'année 2020 a été marquée par l'injection d'une énergie supplémentaire produite par le barrage de Memve'ele de près de 30 MW (22655 ,17Tep) à partir du poste de Mbalmayo. Cette injection a permis la poursuite du démantèlement de la centrale d'Ahala et son redéploiement à la centrale thermique de Djamboutou.

Les travaux de construction de nouveaux ouvrages destinés à accroître significativement l'offre en énergie se poursuivent, notamment les projets de Lom Pangar avec la construction de l'usine de pied de 30 MW de Lom Pangar et les ouvrages d'évacuation, l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele 211 MW pour ce qui est de la ligne de transport de 225 KV et le

poste 225/30 KV de Nkolkoumou et la construction de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal (420 MW).

En ce qui concerne le segment **transport** les projets ci-après se sont poursuivis en 2020: i) le projet de construction des lignes de transports de l'électricité 225 kV Nkongsamba-Bafoussam et Yaoundé (Ahala)-Abong Mbang ii) la construction de la boucle de la ville de Yaoundé ainsi que la poursuite du projet de remise à niveau des réseaux de transport de l'électricité.

Pour réduire le déficit actuel de production d'énergie et éviter que celui-ci ne se perpétue, d'importants efforts ont été consentis afin d'accélérer l'exécution des projets de construction des centrales électriques en cours et des lignes de transport de l'électricité.

2.1.3.

S'agissant de l'optimisation de la capacité des installations de raffinage des hydrocarbures, le sinistre majeur survenu à la SONARA a annulé sa capacité de production. Toutefois, pour assurer l'approvisionnement continu du marché local au cours de l'exercice 2020, en sus des 25 076 TM de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) produit par la SNH à Bipaga, un volume de 1 337 400 TM de produits blancs et de 123 609 Tonnes Métriques (TM) de GPL ont été importés. Aussi, pour pérenniser l'approvisionnement du pays en produits finis et contenir les charges liées à l'opération, le mécanisme élaboré par le MINEE en 2019 à la suite de l'incendie de la SONARA a été mis en œuvre au mois de mars 2020 et se poursuit sans heurt. Ledit mécanisme consiste en la mise en concurrence de l'ensemble des Traders afin de sélectionner le mieux disant en termes de prime. Cela permet de passer des commandes groupées en vue de bénéficier des économies d'échelle.

En ce qui concerne le développement des équipements de transport des Produits Pétroliers et du gaz, il convient de préciser que sur Très Hautes Instructions du **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**, Le Gouvernement de la République, à travers le Ministère de l'Eau et de l'Energie, a signé le 26 mars 2019, un Mémoire d'entente avec la société YAN CHANG LOGONE DEVELOPMENT HOLDING COMPANY S.A. (YCL) pour la construction du pipeline pétrolier Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé, Le rapport d'études de pré faisabilité du projet, proposé par le partenaire et comprenant les résultats des travaux de reconnaissance de l'itinéraire et d'identification des sites pouvant abriter les composantes du pipeline (stations de pompage, vannes d'arrêt et stations terminales) est en attente de validation par le Comité de Suivi et d'Evaluation des études en vue de la réalisation dudit pipeline. Les études détaillées du projet seront lancées dès la création du Comité sus évoqué dont l'autorisation reste attendue du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Relativement au développement des infrastructures de stockage des produits pétroliers et du gaz, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a instruit la relance du dialogue de requalification qui aboutira à la sélection d'un partenaire pour la construction du Terminal à Hydrocarbures de Kribi (THK). A cet effet, en vue de dégager le cadre institutionnel, un projet de convention de partenariat SCDP-PAK est actuellement en cours. Aussi, le projet de sécurisation du dépôt de Bafoussam demeure en cours de maturation.

En ce qui concerne la performance financière, Le taux de consommation est de 31,99%) parce que la plus part des dépenses effectuées ont concerné le paiement des activités déjà réalisées l'année précédente parmi lesquelles les fonds de contrepartie des projets d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele , Bini à warak, Lom Pangar ; La sécurisation foncière des aménagement hydroélectrique de Ndokaya et Colomine, Moula mougué, l'assistance technique au projet de développement hydroélectricité sur la Sanaga. D'autre part, nous avons eu des difficultés à mobiliser les fonds pour permettre la poursuite de la majorité des projets de transport programmés dans le BIP 2020 à savoir : i) le projet d'interconnexion des réseaux sud et Est ; ii) le projet de renforcement et stabilisation du réseau électrique de Yaoundé ; iii) le projet de remise à niveau des lignes de transport ; iv) le projet de construction de deux lignes transport 225 KV Ebolowa –Kribi et 90 kV Mbalmayo –Mekin.

Analyse de la performance obtenue du programme

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2 172 093.32 Tep	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	27%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 35 481 418 605	CP 35 481 418 605
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 80 000 584 670	Ecart CP 80 000 584 670
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 11 483 986 328	CP 11 483 986 328
TAUX DE CONSOMMATION	31,99 %	31,99 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le taux de réalisation technique faible de 27 % se justifie par le faible apport de l'énergie produite par les centrales hydroélectriques car seul une puissance supplémentaire de 30 MW a été injectée dans le réseau en provenance de Memve'ele sur les 121 MW supplémentaires attendues malgré l'apport des produits pétroliers importés pour la consommation. En outre, nous pensons que la valeur cible fixée dans le PPA qui est de 3 500 000 tep a été surévaluée. Cette évaluation n'a pas tenu compte de l'arrêt de la SONARA qui en fonctionnement normal aurait apporté 2 100 000 tep. Le taux de consommation du programme est relativement faible (31,99%) parce que la plupart des paiements effectués concernaient les activités réalisées l'année précédente (aménagement hydroélectrique, assistance technique au développement de la Sanaga et la sécurisation foncière). D'autre part, les lenteurs dans les procédures administratives ne nous ont pas permis de mobiliser les fonds pour permettre la poursuite de la majorité des projets de transport programmés dans le BIP 2020. En outre les résultats obtenus se justifient aussi par les difficultés propres à chaque projet et qui se présentent comme suit : Projet de barrage réservoir de Lom Pangar : Les travaux de l'usine de pied et des lignes de transport d'énergie 90KV ont connu des retards à cause de l'absence de mobilisation de la contrepartie de l'Etat et aussi le non-paiement de la contribution de la BDEAC. Projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele : les difficultés de libéralisation des emprises de la ligne d'évacuation de l'énergie par les populations riveraines, qui exigent une indemnisation immédiate des terrains occupés corridor de la ligne ; l'attente de décret d'indemnisation et le non-paiement des décomptes des prestataires. Projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin : la non installation de la bobine du point	

	neutre pour permettre le démarrage des tests de probation parce que le scope initial n'avait pas tenu compte de l'installation de cet équipement. Projet d'aménagement hydroélectrique de Menchum : la rareté des ressources pour le paiement du Maître d'œuvre et le climat sécuritaire dans la zone. Projet de construction des lignes 225 KV Yaoundé (Ahala)-Abong-Mbang et Nkongsamba-Bafoussam ainsi que les ouvrages associés : - retard dans la transmission des rapports des CCE de l'Est et du Littoral au MINDCAF - le retard des travaux d'évaluation des CCE dû à l'organisation interne et aux différentes mutations du personnel du MINDCAF (rapporteurs) dans les CCE Projet de stabilisation et de renforcement du réseau électrique de la ville de Yaoundé : les difficultés sur la libération des emprises du corridor dû au retard dans la transmission des rapports des CCE au MINDCAF Projet de stabilisation et de renforcement du réseau électrique de la ville de Douala : un retard majeur dans la contractualisation de l'entreprise dû aux questions fiscales notamment la prise en charge de la TSR ainsi que la révision des frais d'enregistrement. Projet de construction de la ligne 225 KV Ebolowa –Kribi et 90 KV Mbalmayo-Mekin ainsi que les ouvrages associés : -Retard dans la mise en vigueur de la convention de financement signée en 2019 dû à la mise en œuvre des conditions suspensives y relatives. - retard dans le recrutement de la Maitrise d'Œuvre à cause de la non programmation de cette activité dans le BIP 2020. Projet de remise à niveau des réseaux de transport et réforme du secteur : retard dans les procédures de passation des marchés à cause des lenteurs administratives et des procédures du Bailleur de Fonds.
PERSPECTIVES 2021	Pour améliorer le suivi du Programme, il y aurait lieu de : - effectuer des missions périodiques d'inspection sur les sites des projets en cours d'exécution; - mettre en place un système de reporting s'appuyant sur la production des rapports périodiques, notamment pour les projets mis en œuvre par des structures externes ; - former les responsables de programmes, d'actions, et les contrôleurs de gestion. - poursuivre les travaux de construction des barrages hydroélectriques de Lom Pangar (usine de pied), Mekin et Memve'ele (ligne d'évacuation) en cours ; - finaliser les études techniques des projets de construction des infrastructures de transport d'électricité (ligne 400 kV Nachtigal-Bafoussam) - fournir et installer deux bancs de transformateurs de 180 MVA à Oyomabang et à Bekoko ; - finaliser le rapport des différents CCEs et le transmettre au MINDCAF dans le cadre du Projet de construction des lignes 225 kV monoternes entre Yaoundé et Abong-Mbang et Nkongsamba-Bafoussam ; - finaliser le processus de contractualisation de la Maitrise d'œuvre du projet de construction des lignes 225kV Ebolowa-Kribi et 90 kV Ndjom yekombo –Mbalmayo phase I; - finaliser la contractualisation de l'entreprise TBEA pour la réalisation du projet de construction des lignes 225kV Ebolowa-Kribi et 90 kV Ndjom yekombo –Mbalmayo phase I; - finaliser les études d'Avant-Projet Détaillé et la construction de nouveaux barrages, à savoir : les barrages de Menchum, Bini, Song Dong, Grand Eweng, Nachtigal amont etc... ; poursuivre le processus d'élaboration d'un nouveau document stratégique du secteur pour remplacer le Plan de développement actuel (PDSE) au vue des manquements constatés.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01

ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE

OBJECTIF	L'élaboration des politiques et plans nécessaires à la promotion de l'offre d'énergie								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de développement de l'offre d'énergie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	570 003 275	570 003 275	186 849 600	186 849 600	156 249 601	156 249 601	83,62 %	83,62 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte est marqué par la poursuite de l'atteinte des objectifs assignés au programme 421 : offre d'énergie.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	le montant alloué à cette action a servi à prendre en charge les activités de service du programme 421.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités de fonctionnement ont été prise en charge tout en respectant strictement les procédures budgétaires. Aucune activité d'investissement n'a été budgétisée dans cette action.								
Perspectives 2021	Poursuivre les activités permettant l'atteinte des objectifs formulés au programme Offre à l'énergie								

Action 02

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

OBJECTIF	Accroitre la capacité de production d'énergie électrique							
Indicateur	Intitulé:		Puissance installée				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 18,41%	
	Unité de mesure		MW					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		1580.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		2000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1650					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	64 709 000 000	64 709 000 000	4 727 252 308	4 727 252 308	3 026 284 062	3 026 284 062	64,02 %	64,02 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'offre en énergie électrique reste précaire au regard de la demande. - satisfaire au moindre coût la demande en énergie électrique (qui croit de 7% en moyenne par an) des opérateurs économiques et des ménages, le Gouvernement a entrepris depuis 2010 ; - la nécessité de poursuivre le développement des projets de seconde génération. Il s'agit des projets hydroélectriques de Menchum (72 MW), de Bini à Warak (75 MW), de Nachtigal amont (420 MW) ; - la construction des infrastructures de production d'énergie électrique à partir des ressources gazières (centrale à gaz de Kribi) et hydrauliques (Lom Pangar, Memve'ele et Mekin). La non réhabilitation de la SONARA.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite des travaux de construction de l'usine de pied et de la ligne d'évacuation du barrage de Lom Pangar ; - Evacuation partielle de la centrale hydroélectrique de Memve'ele ; - la finalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillées (APD) des projets hydroélectriques de Njock (117 MW), Nachtigal aval (400 MW), de KPEP (450MW) ; KIKOT ; la poursuite des études d'avant-projet détaillé des barrages hydroélectriques de Menchum (72 MW), de Grand Eweng (1200 MW), de Mouila Mogué (420MW), de Makai (350MW).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat technique de 18.41 % est relativement bas par rapport au taux de consommation du budget 57.54 % parce que la plus part des dépenses réalisées ont concerné le paiement des activités déjà réalisées l'année précédente dont les fonds de contrepartie des projets d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele , Bini à warak, Lom Pangar ; La sécurisation foncière de ndokaya et colomine, Moula mougué, l'assistance technique au projet de développement hydroélectricité sur la Sanaga.							
Perspectives 2021	- finaliser la ligne d'évacuation et des postes pour permettre l'évacuation totale de la puissance de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele et remettre en fonctionnement la centrale de Mekin ; - poursuivre les travaux des autres barrages hydroélectriques à l'instar de Nachtigal Amont, Bini à Warak, l'usine de pied de Lom Pangar et sa ligne d'évacuation et la ligne d'évacuation de Memve'ele ; - La poursuite de la maturation du projet des centrales thermiques de Limbé et Bekoko ; - la validation des Etudes d'Avant-Projet Détaillées (APD) des projets hydroélectriques de Njock (117 MW), Nachtigal aval (400 MW), de KPEP (450MW) et KIKOT ; la Finalisation des études d'avant-projet détaillé des barrages hydroélectriques de Menchum (72 MW), de Grand Eweng (1200 MW), de Mouila Mogué (420MW), de Makai (350MW).							

Action 03 DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

OBJECTIF	Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique								
Indicateur	Intitulé:		Capacité de transit (MW)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 15,09%		
	Unité de mesure		MW						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		1330.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		1600.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1465						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	50 153 000 000	50 153 000 000	30 517 316 697	30 517 316 697	8 169 046 125	8 169 046 125	26,77 %	26,77 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la poursuite de la mise en œuvre des projets du Plan d'urgence triennal décidé par le Chef de l'Etat La nécessité d'interconnecter les réseaux RIS et RIE pour réduire les délestages et la consommation du combustible nécessaire pour le fonctionnement des centrales thermiques dans le réseau Est ; La préparation du CHAN 2020.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- L'amélioration de la jonction à Minlabizibi a permis l'injection d'une puissance supplémentaire de 30 MW soit un transit de 24 MW d'énergie dans le réseau Sud ; - la poursuite de la construction de la ligne d'évacuation de Memve'ele ; - La poursuite de la construction de la ligne interconnexion (RIS-RIE) Yaoundé –Abong Mbang ; La poursuite du projet de renforcement et stabilisation du réseau électrique de Yaoundé.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat technique de 15.09% assez faible parce que seul 24MW supplémentaire ont été transité dans le réseau ; Les projets budgétisés n'ont pas pu contribuer à l'atteinte des résultats parce que leur finalisation est prévue dès 2021 pour certains et 2022 pour d'autre. L'installation des bancs de transformateurs aux postes de Bekoko et Oyomabang aurait pu contribuer significativement mais, les lenteurs dans le paiement de l'avance de démarrage ont empêché la commande de ces transformateurs qui auraient augmenté la capacité de transformation de 105MW à 180MW. - Les autres projets de transport se sont poursuivis de même que les lignes d'évacuation. Le taux de consommation financier 24.74% assez faible se justifie par les difficultés à mobiliser les fonds pour permettre la poursuite de la majorité des projets de transport programmés dans le BIP 2020 à savoir : i) le projet d'interconnexion des réseaux sud et Est ; ii) le projet de renforcement et stabilisation du réseau électrique de Yaoundé ; iii) le projet de remise à niveau des lignes de transport ; iv) le projet de construction de deux lignes transport 225 KV Ebolowa –Kribi et 90 kV Mbalmayo –Mekin.								

Perspectives 2021	- accélérer le déblocage des fonds pour permettre au CCE de fonctionner ; - libérer les corridors des projets de construction des lignes/poste de transport de l'électricité pour permettre aux différentes entreprises de continuer les travaux en toute sérénité (interconnexion RIS-RIN); les projets de renforcement et stabilisation des réseaux électriques des villes de Yaoundé et Douala ; - finaliser le contrat des marchés de travaux pour les projets en en attente de démarrage tel que le projet de renforcement et stabilisation du réseau électrique de la ville de Douala ainsi que le projet de construction de deux lignes transport 225 KV Ebolowa –Kribi et 90 Kv Mbalmayo –Mekin ; - le recrutement du Maitre d'œuvre du projet de construction de deux lignes transport 225 KV Ebolowa –Kribi et 90 Kv Mbalmayo –Mekin ; la validation des études et le démarrage des travaux des CCEs du projet de construction de la ligne 400kV Nachtigal-Bafoussam.
-------------------	---

Action 04 OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES

OBJECTIF	Accroître la capacité de production de produits pétroliers et moderniser la raffinerie pour le traitement des bruts Camerounais							
Indicateur	Intitulé:		Capacité de raffinage du pétrole				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		TM					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		3500000.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		0.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Aucune mise en oeuvre.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La phase I du projet d'extension de la SONARA était achevée en 2018 et la capacité de traitement des bruts était déjà passée de 2,1 MT/an à 3,5 MT/an lorsque le 31 mai 2019, la SONARA a été victime d'un incendie qui a endommagé quatre (04) de ses unités de production.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Aucune ressource du BIP MINEE n'a été utilisée. Aussi, le résultat nul s'explique par le non fonctionnement de la raffinerie tout au long de l'année 2020.							
Perspectives 2021	- Finaliser l'étude diagnostic de la SONARA actuellement en cours par le Groupement HYDRAC et CLS AUDIT, qui proposera une option technique et technologique envisageable afin de disposer d'une raffinerie performante, compétitive et viable ; Démarrer effectivement la réhabilitation de la SONARA.							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 422

ACCES A L'ENERGIE

Responsable du programme

NDODJENG BOSSONG Antoine

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'électricité (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	75.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	86.0
Indicateur	Année cible:	2022
	Intitulé:	Taux d'accès au gaz domestique (GPL)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	49.0
	Année de référence:	2019
Indicateur	Valeur Cible	34.0
	Année cible:	2022
	Intitulé:	Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	4.0
Indicateur	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE Action 02: ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE Action 03: DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX PRODUITS PETROLIERS ET DU GAZ Action 04: DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE Action 05: MAITRISE DE L'ÉNERGIE	
DOTATIONS INITIALES	AE 24 580 590 893	CP 23 905 729 893
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDODJENG BOSSONG Antoine,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 422 « Accès à l'Energie » du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été exécuté dans un contexte général caractérisé par des éléments se rattachant à :

- L'approvisionnement du pays en produits pétroliers :

Le sinistre survenu à la SONARA le 31 mai 2019 a provoqué la mise en place d'un nouveau mécanisme d'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers.

Les économies budgétaires réalisées en application de ce mécanisme ont permis de ne pas recourir à la hausse des prix à la pompe.

Concernant spécifiquement l'outil de production de la SONARA, le CHEF DE L'ETAT a instruit le Gouvernement de mener une réflexion sur sa réhabilitation et sa modernisation.

- L'insécurité transfrontalière dans la Région de l'Extrême-Nord et l'instabilité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest :

Les projets d'électrification programmés dans ces Régions ont connu de sérieuses perturbations qui ont entraîné des lenteurs dans l'exécution des travaux à cause de l'arrimage aux procédures de sécurité mises en place. Certains chantiers ont été purement et simplement abandonnés par les prestataires. Par ailleurs, les déplacements des populations ont provoqué une augmentation de la consommation du bois, déjà rare, comme source d'énergie. Aussi, les Marketers (distributeurs agréés des produits pétroliers) n'ont pas suffisamment implanté les stations-service dans ces Régions en raison de la faible rentabilité.

- La lutte contre la fraude des produits pétroliers :

L'efficacité du marquage chimique des produits pétroliers et des contrôles dans les stations-service et points de distribution à usage privé a permis d'assurer l'accès des consommateurs à un carburant en quantité suffisante, de bonne qualité et au juste prix.

Aussi, les opérations de lutte contre la fraude, à l'instar des Opérations Coup de Poing (OCP) et des Opérations Ponctuelles d'Urgence (OPU), se sont déroulées en vue d'une part, de démanteler les points illicites de frelatage et de vente des carburants implantés dans les différentes villes du pays et sur les axes routiers qui les relient et d'autre part, de décourager les fraudeurs dans leurs pratiques illicites.

- La demande croissante en électricité et en produits pétroliers :

La demande en électricité est restée nettement supérieure à l'offre et les taux d'accès à l'électricité et au gaz domestique sont restés faibles en zone rurale. Le secteur résidentiel constitue la plus forte demande en consommation. A cet effet, le Gouvernement a poursuivi avec la réhabilitation, la construction et l'extension des réseaux électriques existants, la promotion et l'extension des ouvrages de transport et de distribution pour desservir les zones reculées et le développement des énergies renouvelables comme sources alternatives pour répondre aux besoins des ménages.

- Le développement des énergies renouvelables :

La promotion des énergies renouvelables s'est déroulée à travers la poursuite des travaux de la deuxième phase du projet d'électrification de « 184 localités » par système solaire photovoltaïque qui a permis aux ménages et aux services d'avoir accès à l'énergie électrique aussi bien en zone urbaine, péri-urbaine que rurale. De même, la finalisation de la maturation technique et administrative de la troisième phase de « 200 localités » a été engagée. Quant au Projet de construction d'une petite centrale hydroélectrique de 1,4 Mégawatts à Mbakaou Carrière, dans le Département du Djerem, il avance raisonnablement.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif du programme 422 est d'améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie. Il s'agit principalement de parvenir à un niveau appréciable d'accès des populations et des opérateurs économiques aux différents types d'énergies.

S'agissant de **l'accès à l'électricité**, il était question de porter son taux d'accès à 70% à l'horizon

2020. Au cours de l'année 2020, ce taux a été évalué à **69,9%**. Ce taux se trouve principalement concentré dans les zones urbaines et périurbaines. Il tient aussi compte des programmes d'électrification rurale mis en œuvre par tous les intervenants (MINEE, MINEPAT, MINDEVEL, MINADER, PNP, FEICOM, AER, EDC,...). Ce foisonnement de financements a permis l'électrification de plus de **256 localités** sur les **340 programmées**. Aussi, les activités comme la validation des études techniques du projet PERACE, l'accompagnement des CTD dans la maturation des projets d'accès à l'Energie et la réception des réseaux électriques réalisés dans le cadre des financements publics ont été menées tout le long de l'année 2020.

Plusieurs marchés sont tombés dans la forclusion et les autres sont en cours d'exécution. Aussi, faut-il signaler que des difficultés d'approvisionnement en poteaux-bois persistent, du fait de la culture dudit matériau dans la Région du Nord-ouest, toujours en proie à l'insécurité. Par ailleurs, la collaboration avec les exécutifs communaux (maires) reste quelques fois difficile du fait de la non maîtrise par ces derniers, du principe de la budgétisation pluriannuelle par programmes. Aussi, les difficultés rencontrées dans la mise à disposition des fonds de contrepartie et dans la gestion des indemnités ont fortement impactées les projets de développement de l'accès à l'électricité financés par les Bailleurs de Fonds. Enfin, l'insuffisance des moyens humains et matériels pour le suivi et la maturation des projets de développement de l'accès à l'électricité est un facteur qui ralentit l'atteinte des résultats escomptés.

Relativement au **développement des Energies Renouvelables**, les activités se sont concentrées sur la finalisation du projet d'électrification par systèmes photovoltaïques de 184 localités, la sécurisation foncière des projets, notamment le projet de construction des centrales solaires de Touboro et de Tignère ainsi que le projet de construction d'une centrale Éolienne de 40 MW sur les monts Bamboutos, et enfin l'installation des lampadaires solaires.

Quant à la **maîtrise de l'énergie**, les projets y afférents n'ont malheureusement pas encore bénéficiés d'un financement par le BIP. Cette action, du fait du correctif budgétaire qui a eu lieu, s'est fortement concentrée sur la mise en œuvre du Programme conjoint Cameroun-IFDD visant le contrôle, le suivi et l'optimisation des factures d'électricité au sein des bâtiments publics (**PSCOF**). Ce Programme permettra à l'État, in fine, de s'assurer qu'il paye le juste prix de sa consommation d'électricité des bâtiments publics, et réaliser ainsi une **économie financière de l'ordre de 10 à 20% par an, soit 3 à 5 milliards/an**.

Pour ce qui est de l'amélioration de **l'accès aux produits pétroliers**, le volume des produits pétroliers mis à la consommation nationale est passé de 1 881 706 m³ en 2019 à 1 838 602 m³ en 2020, soit une **baisse d'environ 2,3%** par rapport à l'année précédente. Ce qui pourrait se justifier par la propagation de la pandémie à coronavirus qui a limité les déplacements aérien, maritime et terrestre. Aussi, le nombre de stations-service construites et exploitées est passé de **836** en 2019 à **848** en 2020, soit une **augmentation de 1,42%** par rapport à 2019. Par ailleurs, le nombre de centres de redistribution des bouteilles de gaz domestique autorisés est passé de **516** en 2019 à **553** en 2020, soit une **augmentation de 6,7%** par rapport à 2019. Cependant, la couverture des zones rurales et de la partie septentrionale du pays reste encore faible. Le volume de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) mis à la consommation est passé de **130 785 TM** en 2019 à **136 613 TM** en 2020, soit une **hausse d'environ 4,3%** par rapport à 2019. Par ailleurs,

la mise en œuvre du programme de marquage chimique des produits pétroliers visant à lutter contre la fraude, s'est poursuivie en 2020, avec comme résultat un volume de **1 583 777 m³** de produits marqués. Dans la même lancée, **8707** contrôles ont été effectués dans les stations-service, **1401** dans les points de distribution à usage privé (points consommateur) et **8211** sur les camions-citernes.

Tableau N° 2 : Analyse de la performance obtenue du programme

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Taux de l'électricité : 60% Taux d'accès au gaz domestique : 63,25% Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation : 1,13%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	0.113%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 11 487 433 524	CP 10 812 572 524
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 13 093 157 369	Ecart CP 13 093 157 369
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 863 842 979	CP 2 863 842 979
TAUX DE CONSOMMATION	26,49 %	2 863 842 979 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ces différents taux ont été influencés par plusieurs facteurs, notamment : - le retard observé dans la publication des marchés d'électrification rurale ; - le manque de qualification de certaines entreprises adjudicataires ; - la forclusion de plusieurs marchés en raison du faible niveau de maturation des projets retenus ; - le manque de synergie entre les acteurs en charge de l'électrification rurale ; - l'insécurité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et à l'Extrême-Nord ; - le correctif budgétaire opéré n'a pas favorisé l'exécution de nombreux projets d'accès à l'énergie et à la maîtrise de l'énergie ; - les activités de sécurisation foncière menées pour les projets d'énergies renouvelables n'ont pas produit un impact direct sur l'indicateur du Programme ; - la non allocation des ressources financières pour les activités relatives aux actions 3 et 5; - la valeur de référence de l'indicateur 'Part des Energies Renouvelables dans le Mix énergétique disponible à la consommation est plus tôt de 1% en lieu et place de 4% ; - la valeur de référence de l'indicateur 'taux d'accès au Gaz domestique est plus tôt de 26,77% en lieu et place de 49% ; - la valeur de référence de l'indicateur 'taux d'accès à l'électricité est plus tôt de 68,1% en lieu et place de 75%.	

PERSPECTIVES
2021

- raccorder tous les ménages habités à l'électricité dans les zones périurbaines ;
 - renforcer les capacités du personnel de l'administration, des CTD et ceux des entreprises de travaux de distribution électrique ;
 - renforcer les capacités du personnel des Commissions de Passation des Marchés pour une contractualisation plus saine ;
 - opérationnaliser le Fonds d'Énergie Rurale (FER) en vue de la gestion autonome des projets de développement de l'accès à l'énergie ;
 - poursuivre l'Implémentation de la mise en œuvre du Plan Directeur d'Electrification Rurale (PDER) ;
 - intensifier l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès en zone rurale ;
 - envisager un centre de formation aux métiers d'électrification rurale au Cameroun ;
 - intensifier la lutte contre la fraude des produits pétroliers à travers les opérations ponctuelles d'urgence de la brigade mobile, les opérations coup de poing ainsi que le contrôle qualité dans les stations-service et les points de distribution à usage privé ;
 - finaliser les études techniques détaillées et d'impact environnemental et social préalables et construire les trois (03) points publics ruraux de distribution des produits pétroliers et du gaz à Ngorô, Ndélé et Tignère ;
 - faciliter l'octroi des autorisations de construction des stations-service et points de vente du gaz domestique ;
 - réaliser la première Enquête Nationale sur l'Accès à l'Energie (ENACE1) en partenariat avec l'INS ;
 - analyser la structuration du prix du gaz domestique pratiqué par les Importateurs afin d'envisager la mise sur pied du nouveau mécanisme d'approvisionnement du pays dans le secteur du gaz domestique afin de réduire les coûts ;
 - recenser les différents points de vente et centres emplettes des bouteilles de gaz domestique autorisés afin d'organiser des opérations de répression contre les opérateurs exerçant dans la clandestinité ;
 - poursuivre l'élaboration du cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables ;
 - poursuivre la mise en place d'un programme de développement de la micro-hydroélectricité ;
 - valoriser les autres formes d'énergies renouvelables par le développement des programmes biogaz et biocarburants et des projets de construction des parcs éoliens ;
 - clôturer la rétrocession de la gestion des ouvrages de la 1^{ère} phase (166 localités) du projet d'électrification de 1000 localités par systèmes solaires photovoltaïques ;
 - parachever les branchements des ménages dans le cadre des phases 1 et 2 du projet d'électrification de 1000 localités par systèmes solaires photovoltaïques.
 - Assainir le fichier des factures d'électricité des bâtiments publics du secteur public en procédant au recensement et l'identification de tous les compteurs électriques et les points de livraison des bâtiments publics de l'État ;
- réhabiliter les installations électriques vieillissantes de tous les réseaux d'éclairage public ainsi que celles des différents bâtiments administratifs.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01

ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE

OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations et objectifs poursuivis en matière d'accès à l'énergie								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de politique élaborés ou actualisés (plans directeurs, stratégies, plans prospectifs de développement, etc)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de politique élaborés ou actualisés (plans directeurs, stratégies, plans prospectifs de développement, etc)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	421 314 893	421 314 893	81 522 893	81 522 893	54 421 776	54 421 776	66,76 %	66,76 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte est marqué par la poursuite de l'atteinte des objectifs assignés au programme 422 : accès à l'énergie.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Seules les activités de fonctionnement ont été réalisées du fait de la non allocation des ressources pour l'investissement								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités de fonctionnement ont été prise en charge tout en respectant strictement les procédures budgétaires. Aucune activité d'investissement n'a été budgétisée dans cette action.								
Perspectives 2021	- Mettre à jour le Plan Directeur d'Electrification Rurale (PDER) ; - Mettre en place le Programme National de Maîtrise de l'Energie ; - Boucler la Première Enquête Nationale sur l'Accès à l'Energie (ENACE1) avec prise en compte de la composante Eau et Assainissement.								

Action 02 ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE

OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accès à l'électricité (en%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		69,9					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	18 738 276 000	18 138 415 000	10 925 510 618	10 325 649 618	2 465 981 190	2 465 981 190	23,88 %	23,88 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'effet de la Covid 19 qui a provoqué un retard dans l'approvisionnement du pays en équipements électriques importés du fait du ralentissement de la production mondiale ; - l'instabilité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Les projets d'électrification programmés dans ces régions du territoire s'exécutent difficilement ; - L'insécurité transfrontalière dans la Région de l'Extrême-Nord ; - la nécessité d'améliorer l'accès des ménages à l'électricité ; - la rareté du matériel de mise en œuvre des projets (poteaux, transformateurs et câbles). - l'insuffisance du personnel de suivi et de maturation des projets ; - le faible taux d'accès à l'électricité ; le non-paiement dans les délais des prestations déjà exécutés par les entreprises.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi des projets d'Electrification des localités programmées dans le BIP du MINEE et des autres Administrations (MINEPAT, MINDEVEL, PNDP, FEICOM, AER, EDC). Ce foisonnement de financements a permis l'électrification de plus de 256 localités sur les 340 programmées. - Validation des études techniques du projet PERACE ; - Accompagnement des CTD dans la maturation des projets d'accès à l'Energie ; Réception des réseaux électriques réalisés dans le cadre des financements publics.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le faible taux de réalisation technique et même financier de l'électrification rurale s'explique entre autres par le retard observé dans la publication des marchés y afférents. Ce qui freine considérablement l'exécution des travaux. De plus, le manque de qualification des entreprises adjudicataires, la forclusion de plusieurs marchés due au faible niveau de maturation des projets retenus, ainsi que le manque de synergie entre les acteurs en charge de l'électrification rurale constitue un écueil. Aussi, la cause principale de la non-exécution de certains projets d'électrification dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et celles du Grand Nord reste l'insécurité. A titre d'illustration, certains poteaux bois sont bloqués dans la zone conflictuelle du Nord-Ouest. Enfin, la non maîtrise de la budgétisation pluriannuelle par les exécutifs communaux et l'insuffisance des moyens logistiques pour permettre aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) de suivre les projets d'électrification rurale, freinent le développement de l'accès à l'électricité en milieu rural.							

Perspectives 2021	- Porter à 74% le taux d'accès à l'électricité dans les zones rurales, périurbaine et urbaine d'ici 2022 ; - Raccorder tous les ménages habités à l'électricité dans les zones périurbaines ; - Renforcer les capacités du personnel de l'administration, des CTD et ceux des entreprises de travaux de distribution électrique ; - Maturer les projets avant la soumission au financement ; - Mettre à disposition une logistique suffisante pour le suivi et la maturation des projets Renforcer les capacités du personnel des Commissions de Passation des Marchés pour une contractualisation plus saine ; - Opérationnaliser le Fonds d'Énergie Rurale (FER) en vue de la gestion autonome des projets de développement de l'accès à l'énergie ; - Poursuite de l'Implémentation de la mise en œuvre du Plan Directeur d'Electrification Rurale (PDER) ; - Intensifier l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès en zone rurale ; Envisager un centre de formation aux métiers d'électrification rurale au Cameroun.
-------------------	--

Action 03 DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX PRODUITS PETROLIERS ET DU GAZ

OBJECTIF	Améliorer l'accès des ménages et des usagers aux produits pétroliers et au gaz							
Indicateur	Intitulé:		Quantité de gaz domestique mise à la consommation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 30,82	
	Unité de mesure		TM					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		123000.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		175000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		27,96					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Nécessité d'améliorer l'accès des ménages et des industries aux produits pétroliers ; - Insécurité dans certaines Régions du pays à l'instar du Nord-Ouest, du Sud-ouest, l'Est et l'Extrême-Nord ; - Forte demande en gaz domestique ; - Survenance de la pandémie à coronavirus.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Démarrage des études techniques détaillées et d'impact environnemental et social préalables à la construction de trois (03) points publics ruraux de distribution des produits pétroliers dans les localités de Ngôro, Tignère et Ndélélé ; - Octroi de 34 agréments pour la réalisation des activités du secteur pétrolier aval, mise en service de 15 nouvelles stations-service construites - Exécution de seize (16) Opérations de la Brigade Mobile (OBM) et onze (11) Opérations Coups de Poing (OCP) ayant permis de saisir 111 127 litres tous produits confondus ; - Poursuite du programme de marquage chimique des produits pétroliers ; - Elaboration d'un draft d'arrêté modifiant et complétant certaines dispositions des arrêtés 006/PM et 004/MINEE ; Elaboration des modèles types de contrat de concession, licence et autorisation et les cahiers des charges y afférents pour les activités de transport, distribution, importation, exportation, transformation et de vente de gaz naturel.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Non allocation des ressources financières dans le BIP pour cette action ; - l'instabilité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n'a pas favorisé la bonne exécution des projets de construction des stations-service et des points de vente du gaz domestique dans ces régions du territoire ; - les zones rurales en raison du faible pouvoir d'achat des populations ainsi que les zones à écologie du fait de l'écosystème ne profitent pas encore suffisamment de l'amélioration de l'accès aux produits pétroliers.							

Perspectives 2021	- Intensification de la lutte contre la fraude des produits pétroliers à travers les opérations ponctuelles d'urgence de la brigade mobile, les opérations coup de poing ainsi que le contrôle qualité dans les stations-service ; - Construction de trois (03) points publics ruraux de distribution des produits pétroliers à Ngôro, Tignère et Ndélé ; - Poursuite des campagnes de sensibilisation des populations sur les dangers liés à la détention et à la manipulation frauduleuses des produits pétroliers au Cameroun ; - Réalisation de l'Enquête Nationale sur l'Accès à l'Energie avec prise en compte de la composante Eau et Assainissement ; - Analyse de la structuration du prix du gaz domestique pratiqué par les Importateurs afin d'envisager la mise sur pied du nouveau mécanisme d'approvisionnement du pays et partant réduire les coûts ; - Recensement des différents points de vente et centres emplisseurs des bouteilles de gaz domestique autorisés afin d'organiser des opérations de répression contre les opérateurs exerçant dans la clandestinité.
-------------------	---

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE

OBJECTIF	Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation								
Indicateur	Intitulé:		Quantité d'électricité produite à partir des sources d'énergies renouvelables autres que l'hydroélectricité				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 1,13%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0,113						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 421 000 000	5 346 000 000	430 400 013	355 400 013	318 440 013	318 440 013	89,6 %	89,6 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Absence des données de base complète sur le potentiel des énergies renouvelables ; - Absence d'un bilan des réalisations en matière des énergies renouvelables ; - Absence de ressources financières allouées aux études et au suivi de l'exécution des projets ; - Indisponibilité des équipements des énergies renouvelables sur le marché local ; - Insuffisance des dispositifs incitatifs de promotion, de facilitation et de soutien au développement des énergies renouvelables ; - Insuffisance de la main d'œuvre qualifié dans le secteur public, le secteur privé et la société civile.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Finalisation du projet d'électrification par systèmes photovoltaïques de 184 localités ; - Sécurisation foncière des projets ; - Installation des lampadaires solaires.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- le taux de réalisation technique est très faible car la valeur cible est très élevé ; - propagation de la pandémie COVID 19 qui a entraîné : - ü le départ des étrangers opérant dans le secteur ; - ü la fermeture des frontières des pays fabricants les équipements d'énergies renouvelables ; - ü un correctif budgétaire amputant l'action de 655 000 000 FCFA en RIO - Contraintes budgétaires liées aux crises socio-politique et sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest et du Grand Nord ; - Le cadrage budgétaire suite à l'ordonnance du 03 juin 2020 qui à réduit de 655 000 000 F CFA en ressources internes ; - Les activités de sécurisation foncière menées pour les projets d'énergies renouvelables n'impactent pas encore les indicateurs de l'action ; - Les projets non financés par le Budget d'Investissement Public comme la centrale solaire de l'aéroport de Douala de 1,2 MW et l'hybridation des centrales thermiques d'ENEO par centrales solaire de Djoum et de Lomié.								

Perspectives 2021	- poursuivre l'élaboration du cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables ; - poursuivre la mise en place d'un programme de développement de la micro-hydroélectricité ; - valoriser les autres formes d'énergies renouvelables par le développement des programmes biogaz et biocarburants, et des projets de construction des parcs éoliens ; - dans le cadre du projet de promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et des technologies d'efficacité énergétique dans les ménages des zones rurales du Cameroun, impacter au moins 6 000 personnes, principalement des femmes et des jeunes, de plus de 1 000 ménages dans les régions du Nord et de l'extrême Nord ; avec pour effets positifs, notamment une augmentation de la couverture énergétique, la réduction de la pression sur l'écosystème fragile grâce à l'utilisation de l'énergie solaire et des technologies d'efficacité énergétique, l'autonomisation des femmes, la diminution de la charge contraignante de travail des femmes et jeunes filles ainsi que des problèmes de santé découlant de la fumée de bois. - clôturer la rétrocession de la gestion des ouvrages de la 1^{ère} phase (166 localités) ; - parachever des branchements des ménages dans le cadre des phases 1 et 2 ; - lancer la troisième phase du projet d'électrification de 1000 localités par systèmes solaires photovoltaïques. - Finaliser la construction du mini barrage hydroélectrique de Mbakaoua Carrière ; - boucler le développement des deux mini centrales de Bafang et Manjo ; - finaliser le développement des centrales solaires connectées au réseau interconnecté Nord.
-------------------	---

Action 05 MAITRISE DE L'ÉNERGIE

OBJECTIF	Promouvoir les économies d'énergie							
Indicateur	Intitulé:		Quantité d'énergie économisée				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	50 000 000	50 000 000	25 000 000	25 000 000	50 %	50 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Déficit énergétique ; - Utilisation des équipements énergivores, pourtant l'énergie produite n'est pas encore suffisante pour répondre aux besoins actuels ; - Facture électrique public élevée.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	En cours, Programme de Suivi, Contrôle et Optimisation des Factures d'Electricité du secteur public (PSCOFE) dans le cadre du Programme National de Maitrise de l'Energie. En tache 1, l'assainissement du fichier : - procéder au recensement et l'identification de tous les compteurs électriques et les points de livraison de l'Etat ; - reconstituer l'historique et la base de données des abonnements et des facturations du secteur public. Le financement de la tache 1 est en attente du virement de l'allocation budgétaire de 25 millions en cours au niveau de la paierie.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	En attente de virement au niveau de la paierie, de la ressource budgétaire attribuée à hauteur de 25 millions FCFA. Des mises à disposition de ladite allocation, les équipes pourront se déployer sur le terrain pour initier le recensement.							
Perspectives 2021	Les activités visant à réduire les factures d'énergie électrique des administrations publiques sont en cours d'exécution à travers le déploiement d'un Programme pilote de suivi, du contrôle et de l'optimisation des factures d'électricité du secteur public (PSCOFE). Il va permettre à l'État, de s'assurer qu'il paye le juste prix de sa consommation d'électricité des bâtiments publics; et il permettrait à terme d'atteindre une économie financière de l'ordre de 10% à 20% par an. C'est-à-dire, une économie financière minimale de 3 à 5 milliards/an. Il s'agira plus précisément, d'implémenter et parachever les mesures							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 423

ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Responsable du programme

NGO NJIKI Jocelyne Alice

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'eau potable (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	70.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	80.0
Indicateur	Année cible:	2022
	Intitulé:	Taux d'accès à l'assainissement liquide (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	55.0
	Année de référence:	2019
ACTIONS DU PROGRAMME	Valeur Cible	68.0
	Année cible:	2022
	Action 01:	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU
	Action 02:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE
	Action 03:	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE
	Action 06:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE MOBILISATION DES RESSOURCES EAUX POUR LES ACTIVITÉS AGRO-SYLVO-PASTORALES
	Action 07:	AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DES CTD DANS LA GESTION DES OUVRAGES
DOTATIONS INITIALES	AE 74 924 049 044	CP 74 588 987 044
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NGO NJIKI Jocelyne Alice,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 423 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été exécuté au cours de l'année 2020 dans un contexte général caractérisé par :

- la persistance de l'insécurité transfrontalière dans la Région de l'Extrême-Nord et de la crise dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui a limité les mouvements des personnes et des biens et freiné la mise en œuvre des projets ;
- la finalisation du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement 2030 consacrée par son adoption en novembre 2020. Ce processus qui prend ainsi le relai sur le DSCE a imposé un recalibrage des projets afin d'assurer une transition harmonieuse avec les nouvelles orientations ;
- la crise sanitaire et les mesures barrières qui ont limité la mobilisation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire impactant significativement l'avancement des travaux sur le terrain;
- la poursuite de la réforme du secteur de l'Eau avec l'élaboration de la politique nationale de l'eau;

- l'entrée en vigueur de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées grâce à laquelle une importante responsabilité est désormais attribuée aux CTD en matière d'accès à l'eau suivant les principes de subsidiarité et de complémentarité des acteurs ;
- l'exigence de poursuivre et de clôturer dans la mesure du possible, la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance
- le démarrage du processus de refonte des Programmes qui permettra la réorganisation et la restructuration des activités mises en œuvre dans le cadre du Programme.

Bien que sous la supervision et la coordination du MINEE, la planification, la programmation la budgétisation et le suivi des projets d'approvisionnement en eau potable se fait séparément et respectivement par le concessionnaire du service de l'eau potable (CAMWATER) dans et le Ministère en charge de l'eau. A titre illustratif, alors que pour le Ministère en Charge de l'eau, l'ensemble des activités qu'il port est budgétisé dans le programme 423, seules certaines tâches mal connues des projets portés par le concessionnaire sont inscrites dans le BIP MINEE (programme 423). Cette situation qui s'est de nouveau présenté au cours de l'exercice 2020 a une fois de plus compliqué l'évaluation de l'impact de l'investissement public en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide dans la mesure où les résultats obtenus par la réalisation de ces tâches ne servent pas au calcul de l'indicateur de l'action dans laquelle la tâche est logée et du programme. Par ailleurs à cause des difficultés liées au suivi de ces tâches, il est également difficile de rendre compte de leur état d'avancement.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif du programme 423 pour l'année 2020 était d'améliorer les performances de l'année 2019 au moyen de la poursuite de la mise en œuvre des projets visant d'approvisionnement en eau potable dans le nouveau contexte particulier imposé par la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées afin d'atteindre en fin 2021, un taux de desserte en eau potable de 62,5% et un volume d'eau supplémentaire mobilisé pour les autres usages de 895 000 m³. Pour ce faire, les activités suivantes étaient projetées au cours de l'année 2020:

- l'achèvement des travaux du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ;
- l'achèvement de la mise en œuvre du projet d'adduction en eau potable (AEP) 7 centres BADEA – OFID ;
- L'achèvement des travaux du PAEPA MSU : les entreprises chargées de la réalisation des travaux d'achèvement des ouvrages d'assainissement en milieu semi urbain ont été recrutées et les lots 2, 4 et 5 réceptionnés en 2020. Pour le lot 1 un taux d'exécution physique de 75,15% ;
- la poursuite et l'achèvement des travaux de construction des adductions en eau potable lancés en 2019 ;
- la poursuite de la mise en œuvre du PLANUT 3 (construction de 3000 forages dans le

Septentrion) qui présente un taux d'avancement global de 47,48% avec la première phase de 588 forages réalisée à 69,92% et la deuxième phase de 469 forages réalisée à 44,12% en fin 2020.

- la poursuite des études en vue de la mobilisation et de la valorisation des eaux pluviales (PEMVEP) à travers des retenues collinaires ;
- le démarrage effectif des activités des projets PAEA-MRU-BID et Etudes PAEPA MRU (financement BAD);
- la réalisation de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable ;
- la réalisation de nouveaux points d'eau dans le cadre de l'hydraulique rurale sur BIP en gestion déconcentrée ou décentralisée;
- la réhabilitation des ouvrages d'hydraulique ;
- les interventions d'urgence eau.

La mise en œuvre de ces projets dans le contexte précité a permis la réalisation à un taux d'exécution de plus de 80%, de plus de 466 points d'eau avec une contribution significative dans l'évolution de la desserte en eau potable. D'autres projets spéciaux ont cependant été ajoutés au programme pour l'exercice 2020. Il s'agit des projets mis en œuvre et suivis par le Concessionnaire du service public de l'approvisionnement en eau potable (CAMWATER). Ces projets sont les suivants:

- le Projet d'Alimentation en Eau Potable de Neufs Villes (Dschang, Garoua-Boulai, Garoua, Maroua, Yabassi, Bafoussam, Bamenda, Kribi, et Sangmélina) qui vise à étendre et à remettre à niveau les stations de production d'eau potable des centres concernés. Les villes de Bafoussam, Bamenda, Kribi, et Sangmélina sont concernées par la première phase et celles de Garoua-Boulai, Dschang, Yabassi, Maroua et Garoua par la deuxième phase. Bien que les travaux dans la ville de Bamenda aient été affectés par la situation de crise qui y prévaut, la première phase de mise en œuvre, exécutée à **92,5 %**, a permis de restaurer une production journalière de 10 000 m³ à Bafoussam, 10 000 m³ à Bamenda, 7 000 m³ à Kribi et 7 000 m³ à Sangmélina soit un total de 34 000 m³. Dans la deuxième phase, le projet permettra de restaurer un apport journalier de 1 800 m³ à Garoua-Boulai, de 7 000 m³ à Dschang, de 600 m³ à Yabassi, de 650 m³ à Maroua et de 10 000 m³ à Garoua. Les études y relatives sont achevées et le processus de libération des emprises est en cours. Le démarrage des travaux de ladite phase a été reporté à une date ultérieure.
- le projet d'Alimentation en Eau Potable de 03 Villes de Meyomessala, Nkongsamba et Melong (CAMWATER) en cours d'achèvement ;
- le projet d'étude de Faisabilité et de conception de l'approvisionnement en eau potable des villes de Mutenguené, Buéa et Tiko.

S'agissant des projets Phares tels que :

- le Projet PAEPYS, le taux d'exécution global (études, fournitures et travaux) du projet est de **71,50%** avec des travaux exécutés ainsi qu'il suit :
- Construction des bases vie achevée ;
- La construction de la station de captage et de pompage d'eau brute à Nachtigal qui passe de 64,80% en 2019 à 85,7% en fin d'année ;

- La construction de l'usine de traitement d'eau à Eman Batchenga qui passe de 70,40% à 90,10% ;
- L'installation du poste de transformation 90kV/30kV de Nkometou qui passe de 89,20% en 2019 à 89,6% ;
- La construction de la station de reprise de pompage d'eau traitée à Nkometou qui passe de 57,90% à 80,5% ;
- La construction de la station de reprise de pompage d'eau traitée à Nyom qui passe de 4,30% en 2019 à 32% ;
- La construction du réservoir d'eau traitée de Ndindan qui se maintient au taux d'exécution de 5,00% ;
- La pose de la conduite de refoulement DN 1800 qui évolue et passe de 1,02% à 10,2%;
- La construction de l'héliport, tribune et autres aménagements qui s'achèvent.
- Le projet d'Etude de Mobilisation et de Valorisation des Eaux Pluviales (PEMVEP) financé par la BAD qui consiste en la réalisation des Etudes Techniques Préliminaires (ETP) dans quinze (15) sites, des études d'APS sur dix (10) sites et d'APD sur cinq (05) sites, l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres pour la construction des retenues collinaires d'une part et l'aménagement des périmètres irrigués d'autre part sur l'ensemble des cinq (05) sites retenus. Au terme de l'année 2020, des avancées considérables ont été obtenues avec un passage du taux d'exécution physique de 30% en 2019 à 70% avec la validation des études d'APS et le démarrage des études d'APD parallèlement à la contractualisation du BET chargé de la réalisation des EIES.
- Le Projet 7 centres BADEA-OFID financé par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) pour un montant de 14 500 000 USD, il affiche un taux d'avancement global de plus de **85%** et est organisé en trois lots de travaux répartis ainsi qu'il suit:
 - le lot 1 qui concerne les localités de Ketté, Messamena, et Bot Makak, les travaux sont réalisés à 100 % et réceptionné ;
 - le lot 2 concernant les localités d'Akom II et Olamzé, l'exécution physique des travaux est passée de 55% à 85% ;
 - le lot 3 exécuté dans les localités de Mvengué et Mvangan affiche un taux d'exécution physique qui passe de 25% à 85%.
- le projet PAEA MRU financé par la BID qui a démarré en 2019 pour une durée de cinq (05) ans vise la construction de soixante (60) adductions d'eau potable et de 2 220 latrines dans les lieux publics (hôpitaux, écoles et marchés). A ce jour, la contractualisation de l'équipe projet et de la maîtrise d'œuvre se poursuit.

Le tableau ci-dessous illustre en détail la performance de l'année 2020.

Analyse de la performance du programme 423

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré : 00% Taux d'accès à l'eau potable : 00%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	0	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 72 498 581 532	CP 72 163 519 532
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 425 467 512	Ecart CP 2 425 467 512
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 51 591 302 779	CP 51 591 302 779
TAUX DE CONSOMMATION	71,49 %	71,49 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La valeur nulle de l'indicateur ci-dessus affichée se justifie par la reconduction d'un indicateur abandonné depuis 2017 mais repris par inadvertance dans le PPA 2020. Pour des raisons de mise en cohérence du présent document avec les projections du PPA 2020, il a été de nouveau affiché. Les résultats et taux de réalisation techniques des indicateurs du Programme 423 sont les suivantes : Résultat technique obtenu (au 31 décembre 2020) : ¾ Taux de desserte en eau : 50,8% ; ¾ Taux d'accès à un assainissement amélioré : 32% ; ¾ Volume d'eau mobilisé : 00 m³/jr Taux de réalisation de l'indicateur ¾ Taux de desserte en eau : 2,22% ¾ Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré : 0% ¾ Volume d'eau mobilisé : 0,00% Par ailleurs, les ressources allouées ont permis des avancées significatives du projet PAEPYS (71,50%) dont la contribution dans le volume d'eau mobilisé et la desserte ne sera effective qu'à la fin de la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, certains projets inscrits dans le programme ne sont qu'à leur phase d'étude sans influence sur l'évolution de l'indicateur. C'est le cas des projets PEMVEP, PAEA-MRU, Etudes MRU. S'agissant des points d'eau (forages, puits et sources) dont la construction est au sein des communautés à faible densité de population et à habitat lâche, leur impact sur cet indicateur reste très faible. En effet, avec une population estimée à 25 millions d'habitants, cent (100) points d'eau réalisés selon les règles de l'art à plus de 80% contribuent seulement de 0,0006% à l'augmentation de la desserte en eau potable. Dans le cadre du programme, s'agissant précisément de l'activité d'extension de l'action dédiée à l'accès à l'eau potable, 98,8% des ressources dédiées ont été consacrées à l'exécution de tâches de projets mis en œuvre par le Concessionnaire (CAMWATER) soit environ 50% du budget de l'action 3. Enfin, deux des études budgétisées pour l'exercice ont subies la restriction budgétaire imposée par la crise sanitaire liée au COVID 2019.	
PERSPECTIVES 2021	- Finaliser le projet PAEPYS et poursuivre la maturation des projets à fort impact sur les objectifs du programme ; - Par ailleurs poursuivre la mise en œuvre de projet dont l'impact est rapidement perceptible. - S'agissant des indicateurs de performance du programme, 03 indicateurs sont utilisés depuis 2019 à savoir le taux de desserte en eau, le taux d'accès à un assainissement amélioré et le volume d'eau mobilisé Le taux d'accès à l'eau potable qui est calculé au niveau national et qui prend en compte les contributions des autres administrations, organisations de la société civile et initiatives. Ces derniers rendent au mieux compte, des actions et sont facilement mesurables.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01

ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU

OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations et stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement élaborés et actualisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure								
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:								
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement élaborés et actualisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement élaborés et actualisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	491 891 044	491 891 044	304 620 187	304 620 187	275 892 164	275 892 164	90,57 %	90,57 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte est marqué par la poursuite de l'atteinte des objectifs assignés au programme 422 : accès à l'énergie.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Aucune activité d'investissement n'a été réalisée. Seule la dotation en fonctionnement a été budgétisée.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités de fonctionnement ont été prise en charge tout en respectant strictement les procédures budgétaires. Aucune activité d'investissement n'a été budgétisée dans cette action.								
Perspectives 2021	L'aboutissement de la réforme du cadre juridique de l'eau est désormais un impératif. Il faudra donc réinscrire les activités y relatives dans le CDMT 2021.								

Action 02 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

OBJECTIF	Améliorer la capacité de production journalière d'eau potable								
Indicateur	Intitulé:		Capacité de production journalière				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0,235		
	Unité de mesure		m3						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		700000.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		1450000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		686059						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	63 187 158 000	63 074 096 000	50 928 827 635	50 815 765 635	48 484 497 513	48 484 497 513	95,41 %	95,41 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par : - la situation de crise dans les Région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ou l'on a enregistré les plus faibles taux d'exécution physique ; - la faible capacité de suivi des projets à gestion décentralisée ; - la crise sanitaire à COVID qui a imposé des restrictions budgétaires.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Alimentation en Eau Potable (AEP) de la ville de Yaoundé à partir de la Sanaga (PAEPYS) qui connaît un taux d'avancement de 9,2 %. L'avancement par rapport au résultat de 2019, par tâches se présente ainsi qu'il suit : - La station de captage et de pompage d'eau brute à Nachtigal qui enregistre une progression de 20,90% - La construction de l'usine de traitement d'eau à Emana Batchenga qui enregistre une progression de 19,70% - La construction de la station de reprise de pompage d'eau traitée à Nkometou qui avance de 22,6% - La construction de la station de reprise de pompage d'eau traitée à Nyom qui évolue de 27,7% - La pose de la conduite de refoulement DN 1800 qui progresse de 9%; Adduction en eau potable (AEP) 7 centres BADEA-OFID en progression de 20%.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat technique de l'action se justifie par la non prise en compte de l'extrant du projet PAEPYS dont les effets sur l'indicateur de l'action ne seront perceptibles qu'à la fin de sa mise en œuvre. S'agissant du Projet BADEA, sa contribution en termes de capacité de production supplémentaire a été prise en compte dans le calcul de l'indicateur en 2019 Enfin, l'impact sur l'évolution de l'indicateur, des projets de construction de nouvelles AEP et de finalisation des AEP initiées en 2019 demeure très faible. De plus leur très faible taux d'exécution du à la restriction des mouvements suite à la crise sanitaire n'a pas permis d'ajouter leur contribution à la progression de l'indicateur.								
Perspectives 2021	- Poursuivre la réalisation des travaux en cours et achever ceux qui doivent l'être ; - Veiller à l'inscription dans cette action de projets dont la mise en œuvre influence de manière significative l'indicateur de l'action. Il s'agira ici de capitaliser les résultats de la rationalisation qui permet désormais de n'inscrire ici que les AEP de plus de 100 m3/jr. - Faire un plaidoyer pour le renforcement de la cohérence entre le CDMT, le PPA et le journal des projets pour les exercices à venir ; faire un plaidoyer pour le rehaussement du budget de fonctionnement nécessaire au suivi des activités.								

Action 03 DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'eau potable								
Indicateur	Intitulé:		Taux de desserte en eau potable en milieu urbain et en milieu rural				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 2,22		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		57.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		68.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50,8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	10 705 000 000	10 483 000 000	21 196 292 222	20 974 292 222	2 790 913 102	2 790 913 102	13,31 %	13,31 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la persistance de l'insécurité transfrontalière dans la Région de l'Extrême-Nord ; - la persistance de la crise dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui a freiné la mise en œuvre des projets ; - la crise sanitaire et les mesures barrières qui ont limité la mobilisation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire impactant significativement l'avancement des travaux sur le terrain; la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance dont l'objectif est la construction de 3000 forages sur l'ensemble du territoire national avec la finalisation des phase 1 et 2 portant respectivement sur la construction de 588 et 469 forages.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	On estime à 466 forages le nombre d'ouvrages achevés et exécutés au cours de l'exercice réparti ainsi qu'il suit : - Poursuite de la réalisation du PLANUT 3000 forages dans la partie septentrionale dont la deuxième phase est en cours. L'avancement des travaux se présente ainsi qu'il suit : - phase 1 : 588 forages exécutée à un taux de 69,92% avec à date, 393 forages achevés ; - phase 2 : 469 forage initié en 2019, exécuté à un taux de 44,12% avec 85 forages achevés; - réhabilitation et entretien des ouvrages : - réhabilitation de 18 AEP et 212 forages ou les travaux sont exécutés à 45%, - 22 points d'eau (forages, puits et sources) et 07 AEP réhabilités sur l'ensemble du territoire - Pour les 470 points d'eau à réaliser en ressources transférée, le taux d'exécution global serait inférieur à 70%. Cependant on estime à 281 le nombre de point d'eau achevé - Le recrutement du personnel des projets PAEA MRU (BID) et PAEPA MRU (BAD) et sélection de la maitrise d'œuvre - Financement de certaines tâches des projets initiés, mis en œuvre et suivis par le Concessionnaire CAMWATER. Ces projets sont les suivant : - Projet d'Alimentation en Eau Potable de Neufs Villes exécuté à 92,5% pour la phase 1 qui comprend les travaux dans la ville de Bamenda. Pour la phase 2, les travaux sont en cours de démarrage ; - Projet d'Alimentation en Eau Potable des Villes de Meyomessala, Nkongsamba et Melong (CAMWATER) (03 villes) ; - Projet de réhabilitation de 14 systèmes d'eau potable ; AEP 4 Villes CAMWATER.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	50% des crédits alloués à cette action étaient dédiées à la CAMWATER et dont l'impact sur l'indicateur ne peut être pris en compte car il s'agit de financement de certaines tâches d'activités achevées ou en cours de démarrage. Leur cout global et leur consistance n'ont pas été définit dans le cadre du programme 423.
Perspectives 2021	- Faire un plaidoyer pour le renforcement de la cohérence entre le PPA, le CDMT et le journal des projets pour les exercices à venir ; - Faire un plaidoyer pour le rehaussement du budget de fonctionnement nécessaire au suivi des activités ; - Veiller à l'inscription dans le BIP MINEE, des projets exécutés et mis en œuvre et ou suivis par le MINEE Veiller à la nature des activités inscrites de manière à pouvoir capitaliser les extraits de ces activités dans le calcul du résultat technique de l'exercice.

Action 06**DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE MOBILISATION DES RESSOURCES EAUX POUR LES ACTIVITÉS AGRO-SYLVO-PASTORALES**

OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'eau pour les activités agricoles, sylvicoles ou pastorales								
Indicateur	Intitulé:		Volume d'eau mobilisé à des fins agro-sylvo-pastorale				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 00		
	Unité de mesure		m3						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		110000.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		1.9283E8						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		00						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	540 000 000	540 000 000	68 841 488	68 841 488	40 000 000	40 000 000	58,1 %	58,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Comme élément de contexte ayant influencé la mise en œuvre des activités de l'action, - la crise sanitaire et son corollaire sur les déplacements des Experts pour les opération de collecte de données et de restitution des travaux ; - les procédures de demande de prolongation des délais ; - les intempéries en fin de confinement dans la zone de projet qui ont freiné les opération de collecte de données géotechniques.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Projet PEMVEP : taux d'exécution : 70%, - Finalisation de la contractualisation du Consultant chargé de mener les études. - Rapport démarrage et études techniques préliminaires validés ; - Avenant au contrat signé ; - Rapport d'APS validé - Rapport d'APD + DAO+ EIES en cours Le projet est la seule activité de cette action pour l'exercice 2020. Il porte sur la réalisation d'études et n'impactent donc pas encore sur l'évolution de l'indicateur.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le Projet se trouve encore dans sa phase d'études. Comme pour tous les Projets structurants, sa contribution dans l'évolution de l'indicateur interviendra dès la mise en eau des 5 barrages attendus.								
Perspectives 2021	Evaluer la situation de référence en intégrant les ressources mobilisées par les grands et micro barrages, reconduire pour l'exercice 2021, les autres activités qui n'ont pas été budgétisées, enrichir la banque de projets y relatifs.								

Action 07 AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DES CTD DANS LA GESTION DES OUVRAGES

OBJECTIF	Assurer la pérennisation des ouvrages							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de points d'eau fonctionnels par rapport au nombre d'ouvrages existants				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		50.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 424

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

Responsable du programme

NDJOUKE THOME ADOLPHE

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	100.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 05: AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 09: CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	
DOTATIONS INITIALES	AE 8 867 879 788	CP 8 867 879 788
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDJOUKE THOME ADOLPHE,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme support (424) du Ministère de l'Eau et de l'Énergie a été exécuté dans un contexte général marqué par :

- la pandémie de la COVID 19 qui a eu pour conséquence l'ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020 signée du Président de la République et entérinée par le collectif budgétaire qui a splitté de nombreuses activités et crédits budgétaires y afférents ;
- l'étroitesse des bureaux abritant une part importante des directions techniques et des services déconcentrés du MINEE empiète considérablement sur le rendement attendu de ses services ;
- l'importance des Créances de l'Etat dues aux entreprises ayant réalisés les infrastructures publiques dans le domaine de l'eau et de l'énergie reste un fardeau dans la déclinaison de l'enveloppe budgétaire allouée au MINEE et peut affecter la crédibilité de l'Etat ;

- le besoin en équipements techniques de contrôle et de suivi des travaux sur le terrain reste criard, afin d'assurer les missions de certification ou de validation des travaux et activités ;
- la poursuite de la construction, l'aménagement et la réfection des bâtiments dans certains services déconcentrés afin d'accroître le cadre général de travail des personnels du chapitre 32 ;
- la rénovation du réseau local informatique dans les bâtiments annexes N°1 à Mvog Ada et N°2 à la nouvelle route Omnisport, afin d'implémenter les outils en ligne et de pouvoir se connecter au réseau Internet ;
- Le renforcement du parc informatique, du mobilier de bureau dans les services centraux et déconcentrés afin d'équiper les postes de travail et faciliter obtention des résultats attendus ;
- la consolidation et l'assainissement du fichier solde des personnels de l'Etat émergeant dans le chapitre MINEE ;
- Progression descendante de l'enveloppe de fonctionnement allouée au MINEE au titre de l'exercice 2020 réduisant ainsi l'accompagnement des autres acteurs dans l'opérationnalisation de leurs tâches.

Le taux en baisse du niveau d'exécution physique des projets à gestion centrale du MINEE passant de 75,79% en 2019 à 41,37 en 2020 exige une vigilance accrue dans le processus de leur passation et exécution de ces projets et aussi dans le processus d'engagement des dépenses y afférentes. Ainsi, le taux de budgétisation des projets matures reste une problématique à lever par les services porteurs desdits projets.

Par ailleurs, la dynamique descendante de l'enveloppe de fonctionnement allouée au MINEE couronnée par la réduction de celle-ci suite à l'ordonnance ont fortement limité le déploiement des services techniques du MINEE dans les zones reculées. Les besoins des populations les plus vulnérables des zones enclavées n'ont certainement pas été évalués de fonds en combe, ce qui empiète l'enrichissement rationnel de la banque des données.

Toutes ces péripéties ont de manière significative impacté positivement ou négativement selon le cas, la performance globale du programme 424 et par conséquent celle du sous-secteur Eau et Énergie.

Enfin, l'année 2020 marquait le déploiement d'une équipe de la **Brigade de Contrôle et de l'Audit du MINFI** au sein du MINEE, ayant pour but d'évaluer et d'apprécier le niveau d'implémentation des outils destinés à l'atteinte des objectifs de la performance attendue. Il a été constaté que les acteurs de la chaîne au MINEE s'arriment autant ce peu à la maîtrise des outils de pilotage de la performance et, il a été principalement recommandé une accélération de son implémentation par lesdits acteurs.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme 424 « **Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-secteur Eau et Énergie** » a pour objectifs depuis 2013, d'assurer la coordination des services et d'améliorer la mise en œuvre effective des programmes au sein du Ministère de l'Eau et de l'Énergie. Pour y parvenir, diverses activités ont été menées en 2020 à travers dix actions.

- En ce qui concerne l'action 1 « **Coordination et suivi des activités des services du Ministère de l'Eau et de l'Énergie** », des missions de suivi, d'évaluation et de coordination des activités ont été menées permettant ainsi de relever le taux de réalisation physique de plusieurs projets. Des missions de contrôle et d'audit des services centraux, déconcentrés et des structures sous tutelle ou rattachées au MINEE ont été effectuées afin d'améliorer la gouvernance dans le sous-secteur. La tenue des cadres de concertation a permis de suivre le niveau d'avancement des activités en Ressources Internes et celles des projets à financement conjoint.
- Pour ce qui est de l'action 2 : « **Études stratégiques et planification au Ministère de l'Eau et de l'Énergie** », les activités de prospective, de programmation et de budgétisation ont été coordonnées au sein de la chaîne PPBS et leur réalisation a été faite par les services compétents du MINEE. A ce titre, le rapport sur la revue des programmes et actions, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme ont été validés lors des Conférences Elargies de Programmes et de la performance associée et, les documents inhérents aux passages du Ministre devant les différentes commissions du budget et des finances de l'Assemblée Nationale et du Sénat ont été élaborés dans les délais.
- S'agissant de l'action 3 : « **Gestion financière et budgétaire au Ministère de l'Eau et de l'Énergie** », sa mise en œuvre s'est faite dans le strict respect des contraintes budgétaires imposées par la diminution de l'enveloppe budgétaire. Le fonctionnement de la commission interne de maturation a permis de valider plusieurs projets avant leur inscription dans la loi de finances 2021, Notamment : le projet d'Adduction d'Eau Potable dans 03 villes (Edéa, Bertoua et Ngaoundéré) sous financement AFD/BEI ; le Projet d'Etudes et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'assainissement en milieu rural (Projet d'études-MRU) ; etc... Aussi, cette action a permis la prise en charge des activités d'élaboration et de validation des documents stratégiques en occurrence, le Rapport Annuel de Performance (RAP), le Projet de Performance Annuel (PPA) et les documents de plaidoyer budgétaire. Les erreurs d'assignations administratives et comptables erronées de certaines autorisations de dépenses empêchant ainsi l'exécution des projets ont fait l'objet de correction avec l'accompagnement du MINEPAT. Par ailleurs, des délégations ponctuelles et des virements de crédits à l'intérieur des programmes ont été faits à l'effet de régler diverses créances et de répondre aux sollicitations des services centraux et déconcentrés ainsi que des structures rattachées au MINEE.
- En ce qui concerne l'action 5 : « Amélioration du cadre du travail », la poursuite de la construction de 03 délégations départementales (DD Vallée du Ntem, DD Bamboutos et DD Nyong et Kelle) et la clôture aménagée de la Délégation Régionale de la Mifi. Ensuite, les travaux d'aménagement et réfection des bureaux de la délégation régionale du Nord et la délégation départementale de la Mvila. Par ailleurs, le projet d'acquisition du matériel a été forclos pour non soumissionnaire. Le renforcement du mobilier de bureau et du parc informatique à travers l'acquisition des équipements informatiques dans les services centraux du MINEE.
- S'agissant de l'Action 6 : **Développement des ressources humaines**, la principale activité

menée s'est articulée autour de l'actualisation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de formation triennal 2018-2020 du MINEE. Ainsi, de nouvelles formations techniques et générales ont été enregistrées, et celles retenues nécessaires se sont déroulées, afin de renforcer les capacités intellectuelles du personnel et améliorer leur rendement. À ce titre, plusieurs responsables de rangs divers et des personnels des services centraux et déconcentrés ont pu bénéficier des formations individuelles ou collectives à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le processus d'actualisation du fichier solde des personnels emmargeant dans le chapitre 32 de l'Etat s'est effectué à travers les missions de recensement afin d'assainir ledit fichier.

- Pour ce qui est de l'Action 7 : **Développement des TIC au Ministère de l'Eau et de l'Énergie**, les services annexes du Ministère de l'Eau et de l'Énergie ont bénéficiés de l'optimisation de leur réseau informatique et leur connexion à Internet, afin de permettre les échanges avec les autres services. Le parc informatique du MINEE a enregistré d'autres équipements, afin de s'arrimer aux normes technologiques. Cependant, le marché d'acquisition et d'installation d'un logiciel d'inventaire automatique et de gestion du parc informatique a été contractualisé et l'exécution des tâches du contrat est attendue.

- En ce qui concerne l'Action 8 : **Contrôle et audit interne au Ministère de l'Eau et de l'Énergie**, le contrôle et le suivi-évaluation des grands projets sous la tutelle technique et financière du MINEE ont été assurés par les services techniques compétents du MINEE. En plus, l'élaboration du projet de rétrocession du barrage hydro-électrique de Memve'ele et équipements associés à Electricity Development Corporation (EDC) et le suivi des opérations d'inventaire des équipements hérités du projet suscité, l'évaluation de l'envergure des projets entraînant des expropriations, sources de nombreuses requêtes en indemnisation, Suivi d'une vingtaine de contentieux entre le MINEE et d'autres parties dans les juridictions suivantes : Tribunal Criminel Spécial ; Tribunaux de Grande Instance ; Tribunaux de Première Instance ; Tribunaux Administratifs ; Cours d'Appel ; Cour Suprême et Centre International de Règlements des Différends (CIRDI) à Paris, sans oublier les missions relatives à l'évaluation des activités de la gouvernance et de veille sur la qualité de l'électricité, de l'eau et des produits pétroliers ont été effectuées.

- En ce qui concerne l'action 9 : **Conseil juridique au Ministère de l'Eau et de l'Énergie**, le MINEE a poursuivi plusieurs de ses affaires devant les juridictions y relatives dont près d'une vingtaine de contentieux entre le MINEE et d'autres parties dans les juridictions suivantes : Tribunal Criminel Spécial ; Tribunaux de Grande Instance ; Tribunaux de Première Instance ; Tribunaux Administratifs ; Cours d'Appel ; Cour Suprême et Centre International de Règlements des Différends (CIRDI) à Paris. Par ailleurs, d'autres activités ont été réalisées dont l'élaboration et la mise à disposition de la DERME des documents nécessaires (Procès-verbal de réception et Décision portant création d'un Groupe de Travail ministériel) au projet de transfert des ouvrages du projet d'électrification par système photovoltaïque de 166 localités à l'Agence d'Electrification Rurale et l'élaboration du projet de rétrocession du barrage hydro-électrique de Memve'ele et équipements associés à Electricity Development Corporation (EDC).

- S'agissant de l'Action 10 : **Communication et relation publique au Ministère de l'Eau**

et de l'Énergie, cette action n'a pas pu mener ses activités quotidiennes, dont la réalisation des documentaires, la couverture totale de plusieurs activités menées dans le cadre de promotion du sous-secteur Eau et Énergie suite à la recrudescence de la COVID19. Cependant, certaines activités instruites par le Premier Ministre Chef de Gouvernement ont été couvertes, notamment : l'inauguration du centre scanwater de Njoré réhabilité ; la cérémonie de pose de la première pierre du projet de construction du pont sur le Lom à Tourake, dans le cadre du projet PGES ; etc. à ceci s'ajoute la couverture des entretiens en audience du MINEE respectivement avec les ambassadeurs de la République Fédérale d'Allemagne, du Royaume de Belgique, de la République d'Israël et de la République du Congo.

- Pour finir, au niveau de l'action 11 intitulé « **Gestion des ressources documentaires, le Ministère de l'Eau et de l'Énergie** » il n'a été menée aucune activité d'investissement dans le cadre de cette action au titre de l'exercice 2020. Pourtant, le niveau du système d'archivage du MINEE demeure encore un frein dans la célérité, le suivi et la consultation des dossiers administratifs. Il serait souhaitable que cette activité soit réinscrite dans le budget des années à venir suite au non aboutissement de celle programmée en 2018, afin de relever la proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE.

Le constat qui est fait à l'issue de la mise en œuvre des différentes activités inscrites dans la feuille de route 2020 du programme support du Ministère de l'Eau et de l'Énergie, fait apparaître des avancées notables dans la réalisation de diverses activités à travers les unités physiques commandées dont la réalisation a été mise en exergue précédemment. Le taux de réalisation physico-financier des activités du programme 4 a atteint 88,85% soit une croissance de 1.71% par rapport à l'année dernière.

Par ailleurs cette performance a été rendue possible grâce à la collaboration franche des responsables des structures en charge du suivi et des actions qui en sont issues ; l'éveil sur l'appropriation par le contrôleur de gestion de ses responsabilités managériale et auditrice, une utilisation plus judicieuse des moyens affectés à ce programme ; une appropriation progressive des mécanismes actualisés et des outils de pilotage et de suivi de la performance du budget-programme.

Analyse de la performance globale du Programme 424

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	106,8%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	106,80	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 10 569 843 584	CP 10 569 843 584
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 701 963 796	Ecart CP -1 701 963 796
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 9 382 099 626	CP 9 382 099 626
TAUX DE CONSOMMATION	88,76 %	88,76 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Pour mémoire, l'indicateur de ce programme est évalué suivant le niveau d'exécution financière rattaché au niveau d'exécution physique. Le taux qu'affiche l'indicateur dont l'objectif recherché était de 100% à l'horizon 2020 s'est réalisé au-delà ses prévisions, dont un à hauteur de 108,80%. Soit un surplus considérable de 8,8 points par rapport au niveau prévu en 2020. Cette hausse du taux	

	d'exécution du budget s'explique principalement par le taux d'exécution physique des projets à financement extérieur inscrits dans le chapitre 32 et est évalué à 159.49%, avec un excédent de 59,49% du taux attendu. Il faut noter que le part des ressources allouées à ce type de projet représente 84,85% du budget global alloué au MINEE au titre de l'exercice 2020.
PERSPECTIVES 2021	- Renforcer les capacités de tous les acteurs (contrôleurs de gestion, responsable de programme et d'action ; les intervenants des directions techniques) dans tous le sous-secteur Eau et Énergie afin de mieux implémenter les outils de pilotage du budget et d'assurer une meilleure dépense publique des fonds alloués aux activités du MINEE ; - Améliorer la gouvernance du sous-secteur eau et énergie, dans le but de rationaliser et de capitaliser le calendrier budgétaire afin de mieux répondre aux sollicitations du sous-secteur Eau et Energie ; - Améliorer le cadre de vie générale de tous les acteurs en les équipant des nécessaires (équipements, mobiliers et matériels de bureau, matériels roulants etc...) facilitant leur rendement optimal attendu ; - Réactualiser le projet d'acquisition d'un outil d'automatisation et de la numérisation du courrier et de la gestion des archives et de la documentation ; - Optimiser les comités et commissions notamment : les cadres de concertation mensuelle, les commissions internes (maturation, passation des marchés, etc...) respectivement pour un suivi optimal de l'exécution du budget, la maturation et la contractualisation et le suivi des marchés publics.

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:							
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 523 235 960	6 523 235 960	7 585 525 744	7 585 525 744	7 225 948 709	7 225 948 709	95,26 %	95,26 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Ces respects des engagements financiers de l'Etat du Cameroun en tant que pays membre et maillon essentiel de coopération sous régionale dans les domaines de l'eau et de l'énergie ; - poursuite de la mise en œuvre du dispositif complet de pilotage de la performance dans le Sous-Secteur Eau et Energie ; en respect aux hautes instructions du Premier Ministre Chef de Gouvernement instruisant la finalisation des travaux de projets de première génération.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	En investissement, seul l'activité de prise en charge des Taxes et Droit de Douanes avait été budgétisée et a effectivement permis de prendre en charge les frais relatifs aux matériels importés dans le cadre de l'exécution des projets à financement conjoint du Sous-Secteur Eau et Energie. En fonctionnement les activités suivantes ont été menées : - contribution de l'Etat du Cameroun au fonctionnement des organismes internationaux du sous-secteur de l'eau et de l'énergie effectuée ; - rédaction des rapports d'activités semestrielles et annuelles ; - élaboration et suivi régulier de la feuille de route ministérielle; suivi et évaluation des activités relatives au PLANUT (Ydé-Abong Mbang ; projet de stabilisation du réseau de la ville de Ydé ; etc...) et des grands projets (PAEPYS ; électrification par système photovoltaïque ; etc...).
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce taux d'exécution financière est la résultante de la consommation partielle des frais alloués à la prise en charge des taxes et droit de douane relatif aux matériels importés par les projets à financement conjoint.
Perspectives 2021	- Doter des moyens logistiques aux différents acteurs de la chaîne de performance pour la recherche de plus d'efficacité - Doter de nouveaux véhicules de fonction et de mission pour le contrôle et le suivi des projets aux Services Départementaux du MINEE ; - Acquérir des motocyclettes de liaison et le suivi des projets pour les services déconcentrés ; Renforcer du leadership de l'État du Cameroun auprès des organismes internationaux du sous-secteur Eau et Energie tout en honorant aux engagements contractuels avec ces derniers.

Action 02

ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations majeures du secteur de l'eau et de l'énergie								
Indicateur	Intitulé:		nombre de document de planification, programmation et études stratégiques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	31 325 681	31 325 681	16 023 564	16 023 564	15 822 587	15 822 587	98,75 %	98,75 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La mise sur pieds de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 porte le nouveau régime financier intégrant les autres entités publiques en 2018 énonçant les principes relatifs à la gestion du Budget ; - L'implémentation des dispositions prévues par la circulaire n°001/CAB/PRC du 24 juillet 2019 relative à la préparation du budget de l'État pour l'exercice 2020 ; La sortie du Décret n°2018/4992/PM du 21 juin 2018 vient mettre en place le mécanisme de maturation des projets d'investissement publics du sous-secteur Eau et Energie avant leur inscription dans le budget de l'Etat.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Elaboration et validation des documents de revue, programmation et planification lors des Conférences Elargies des Programmation Budgétaire et de la Performance Associée (CEP-PA) ; - Actualisation de la valeur des indicateurs de résultats et l'objectif des programmes et actions ; - Actualisation du CDMT 2021-2023 et cadrage macroéconomique budgétaire effectué conformément aux orientations stratégiques et sectorielles. Il s'en suit ainsi, une budgétisation orientée tout en respectant le cadrage validé en amont ; Préparation des documents de plaidoyer budgétaire devant la commission des finances et du budget du Senat et de l'Assemblée Nationale.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Plusieurs autres activités ont été menées, en régie et avec l'encadrement des équipes du MINEPAT et du MINFI, notamment : Le suivi des activités de budgétisation en vue de l'élaboration du journal des projets 2021, l'évaluation de la chaîne des résultats 2019 du MINEE, l'élaboration de la revue des programmes 2019 du MINEE et l'actualisation du CDMT 2021– 2023 du MINEE.								
Perspectives 2021	En perspectives à l'élaboration du budget 2021, plusieurs activités devraient être proposées dans cette action pendant la phase de programmation des investissements 2021 – 2023. Ce sont : - la revue 2021 des programmes et l'actualisation du CDMT 2021 – 2023 du MINEE comme exigé à la coutumier par le MINEPAT ; - la mise à jour de la banque des projets du MINEE ayant reçus le visa de maturité avant leur inscription dans le budget ; - poursuivre et actualiser l'état des lieux et la revue de la coopération dans le sous-secteur Eau et Energie afin de trouver des partenaires (bailleur, privé, société citoyenne, ect...) au développement du sous-secteur Eau et Energie.								

Action 03

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes au MINEE								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINEE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 755 269 198	1 755 269 198	1 783 746 018	1 783 746 018	1 139 642 254	1 139 642 254	63,89 %	63,89 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte était marqué par la réduction progressive de l'enveloppe budgétaire 2020 allouée au fonctionnement du MINEE de suite des ravages de la pandémie du COVID-19, suivi du vaste plan de modernisation des finances publiques mis en œuvre par le gouvernement, à travers un suivi proximité de l'implémentation et de l'appropriation des outils de pilotage du budget et de l'évolution croissante des créances accumulées au MINEE réduisant ainsi la programmation des nouveaux projets identifiés cruciaux pour la population.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- production, élaboration et validation par les sectoriels MINFI-MINEPAT des trois documents stratégiques attendus (RAP, PPA et journal de projet) ; - exécution financière du BIP 2020 à hauteur de 53,67%, soit une contreperformance de 21,94%, par rapport à l'année dernière ; - Suivi de la mise en œuvre du plan de passation des marchés, conformément au plan de programmation des marchés publics ; remontée des informations stratégiques émanant des sociétés et projets à financement conjoint en vue de l'évaluation de leur performance et la programmation de leurs activités 2021.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les trois documents de reporting et de plaidoyer budgétaire ont effectivement été élaborés et validés par les institutions compétentes en à la matière. Aussi, une partie des créances de cette action a permis d'éponger partiellement des arriérés contractés dans le cadre de l'exécution tardive des travaux d'électrification et d'hydraulique. Pour finir, plusieurs activités de fonctionnement n'ont pas fait l'objet d'engagement, réduisant ainsi le taux de consommation des crédits.								
Perspectives 2021	- poursuivre les travaux suivant le référentiel mis à disposition et solliciter l'accompagnement des sectoriels afin d'améliorer la qualité des informations contenues dans les documents de programmation budgétaire ; - optimiser le cadre de concertation mis en place entre tous les acteurs intervenants dans le BIP du chapitre 32 ; - budgétiser tous les reliquats des Autorisations d'engagement pendant dans le chapitre MINEE afin de diminuer les engagements de l'Etat ; assurer une meilleur gestion optimale des créances en cours et celles nouvelles subvenues au Ministère de l'Eau et de l'Energie.								

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services infrastructures et équipements adéquats au MINEE								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au MINEE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 87,5%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		85.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		87,5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	139 950 000	139 950 000	785 330 212	785 330 212	610 774 057	610 774 057	77,77 %	77,77 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités susmentionnées se sont déroulées dans un cadre de travail assez étroit. Parlant de la pandémie du COVID-19, de la vétusté et l'exiguïté des locaux et l'éparpillement des services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans plusieurs sites, dont deux ne respectent pas les conditions idéales de travail et le besoin en infrastructures adéquates pour l'amélioration de l'habitat des services déconcentrés du MINEE. Il y a lieu de signaler le besoin permanent en matériel de bureau et d'équipements pour le bon fonctionnement des services du MINEE.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Poursuite des travaux de constructions des bâtiments abritant les délégations départementales du Nyong et Kelle, des Bamboutos et de la Vallée du Ntem, et construction d'une clôture aménagée à la Délégation Régionale de l'Ouest ; - Acquisition du mobilier de bureau, des matériels informatiques ; Réhabilitation de la clôture de la Délégation Régionale du Nord et de la Délégation Départementale de Mvila.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Certaines activités d'investissement de cette action ont été réalisées à 100%, de par leur catégorie dont La passation effective et à temps des marchés et bons de commandes administratifs pour aussi les acquisitions de biens et services dans le cadre du fonctionnement. Par ailleurs, l'acquisition du matériel roulant dont le marché a été déclaré infructueuse et le marché d'acquisition du matériel technique de contrôle n'a pas fait l'objet d'engagement, car lesdits matériels n'ont pas encore été livrés. Par ailleurs, la dotation prévue pour l'acquisition des véhicules, suite aux prix non compétitifs exigé par la primature, le crédit y destiné n'a pas été attribué à un prestataire, entraînant son redéploiement pour l'acquisition du matériels informatiques et mobiliers de bureau qui ont été entièrement exécutés. Le crédit relatif à l'acquisition du matériel technique de contrôle ayant été reportés sur l'exercice 2021 après attribution du marché y afférent.								
Perspectives 2021	- Démarrer effectivement la construction de l'immeuble ministériel et recruter les différents bureaux de contrôle, d'études et de maîtrise d'œuvre ; - Acquérir les véhicules de fonction et de mission pour les délégués régionaux et départementaux pour le contrôle et le suivi-évaluation des projets ; - Acquisition du matériel technique de suivi de la qualité de l'eau, des produits pétroliers et des installations électriques afin de mieux se déployer sur le terrain ; Poursuite des mesures de sécurisation juridique des terrains pour la sécurisation ou la construction du bâtiments devant abriter les services déconcentrés du MINEE.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroitre qualitativement les ressources humaines du MINEE							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,78	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		98,78					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	119 510 767	119 510 767	110 418 284	110 418 284	110 418 284	110 418 284	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- respect des instructions du Premier Ministre, Chef de Gouvernement, instruisant l'actualisation annuelle du fichier solde des personnels des administrations publiques. En procédant la mise en place des nouveaux recrues au détriment de ceux ayant atteint l'âge de la retraite ; Mise en œuvre des dispositions du cadre organique à travers l'application des politiques du Gouvernement en matière de production, de transport, de distribution de l'eau et de l'énergie.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- le plan de formation triennal 2021-2023 du MINEE a été mise en œuvre, tout en effectuant des travaux de prise en compte des besoins du personnel du MINEE, afin de retenir un panel de formations de pointe dans les domaines générales et techniques au sous-secteur Eau et Energie ; - des responsables de rang divers et des personnels des services centraux et déconcentrés ont été formés à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Aussi, plusieurs séminaires et stages de formation (élaboration des décomptes, validation SIGIPES, contrôle de gestion, formation des inspecteurs et inspecteurs adjoints dans le sous-secteur ; les sessions du comité paritaire se sont tenues afin de valider les avancements des personnels décisionnaires émergeant dans le chapitre MINEE.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Dans le cadre du respect des dispositions du cadre organique et des politiques du sous-secteur Eau et Energie, plusieurs responsables de rang divers et certains personnels des services centraux et déconcentrés du MINEE ont bénéficiés des formations de pointe diverses. Notamment : le budget programme axé sur les résultats, l'application de gestion des finances publiques (PROBMIS), les procédures de passation des marchés publics (aussi sur les cautions et garanties, le calcul des décomptes), et la pratique judiciaire et défense des intérêts de l'Etat, renforcement des capacités des Inspecteurs et Inspecteurs Adjointe de l'Eau, en secrétariat bureautique, en rédaction administrative et la maîtrise de l'outil de gestion au sein des programmes ministériels.							
Perspectives 2021	- Poursuivre rationnellement le plan de formation triennal 2020-2022 du MINEE ; - Procéder à la mise à jour le fichier solde du personnel emmargeant dans le chapitre 32 comme exigée par le Premier Ministre, Chef de Gouvernement ; - Recenser et former le personnel du MINEE aux nouvelles techniques et réformes du sous-secteur ; Augmenter la dotation réservée aux activités de cette action afin de prendre en compte tous les besoins nécessaires à l'atteinte des objectifs attendus du MINEE.							

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Améliorer l'informatisation des services du MINEE								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'informatisation des services au MINEE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 73,04%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		73,04						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	21 203 368	21 203 368	63 639 000	63 639 000	58 406 534	58 406 534	91,78 %	91,78 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Il faut noter que les services déconcentrés et des directions annexes rencontrent d'énormes difficultés dans la remontée des informations. Cela nécessite aussi l'actualisation et l'enrichissement du site Web du MINEE, afin de rendre visible les réalisations effectuées dans le sous-secteur de l'eau et de l'énergie, malgré la perturbation du débit de connexion internet et instabilité de la fibre optique ; La défaillance totale de certains équipements informatiques causée par l'insuffisance de la maintenance préventive. Par ailleurs, il s'avère que le MINEE ne consomme pas le dixième de la bande passante offerte par CAMTEL, pourtant celle-ci est assez pour satisfaire aux besoins du MINEE en termes de débit.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Renforcement du parc informatique des services centraux et déconcentrés du MINEE en acquérant des ordinateurs complets, des copieurs et des imprimantes multifonctions, des licences windows, des vidéo projecteurs et des antivirus ; - Poursuite de l'actualisation des équipements informatiques du réseau SIGIPES du MINEE s'est faite comme exigé par un texte de Monsieur le Premier Ministre, chef du Gouvernement ; Sécurisation du pare feu du système informatique du MINEE à travers l'acquisition de l'outil de sécurité informatique CYBEROM.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	En plus des acquisitions en informatique au cours de 2020 qui se sont faites suivant la Lettre-Commande respectant les processus relatifs au code de passation des marchés plusieurs d'autres ont été menées dont : la conception des documents de référence relatifs aux spécifications techniques des équipements informatiques à acquérir par le MINEE pour l'exercice 2020. Toutefois, livraison et l'installation du logiciel d'inventaire automatique ayant fait l'objet d'attribution est attendue de livraison.								
Perspectives 2021	- Mettre en place le schéma directeur informatique au MINEE afin de s'arrimer aux normes exigées par l'ANTIC, tout en acquérant les matériels nécessaires à son fonctionnement ; Renforcer et mettre en place une sécurité de pointe du système informatique du MINEE.								

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINEE								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		8.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	184 913 455	184 913 455	135 979 411	135 979 411	134 684 835	134 684 835	99,05 %	99,05 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- opérationnalisation des politiques et stratégies du sous-secteur Eau et Energie ; - inexistence d'un cadre réglementaire du circuit de traitement des dossiers au Ministère de l'Eau et de l'Energie ; - révision du texte régissant le secteur de l'Electricité ; usagers très peu renseignés sur les services rendus par le MINEE.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- seulement les activités de fonctionnement ont été budgétisées et ont été réalisée avec succès. Notamment : les activités de veille sur la qualité de l'eau, de l'électricité et des produits pétroliers, et de lutte contre la corruption ; - le Manuel de Procédures Administratives du MINEE élaboré en 2018, simplifié, traduit en 2020, a été vulgarisé en 2020 sur plusieurs supports, notamment par une présentation en session plénière, une distribution en support électronique dans tous les services centraux et déconcentrés, ainsi que sur le site du Ministère ; Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption du secteur Eau et Energie par l'implémentation d'une Initiative à Résultats Rapides (IRR) dont le thème était ainsi libellé : « En cent (100) jours, renforcer les capacités de 80% du personnel du Cabinet du Ministre et de la Direction des Affaires Générales (DAG) à la gestion et au suivi informatisés de leurs carrières ».								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La pandémie du COVID 19 a eu raison de certaines actions planifiées dans le plan d'actions de l'Inspection. Il a aussi été question de s'assurer de la transparence et le respect des textes y afférents et de veiller à la diligence dans les procédures administratives pour les personnels du MINEE et les usagers.								
Perspectives 2021	- finaliser la vulgarisation du Manuel de Procédures Administratives du sous-secteur Eau et Energie ; - mettre à la disposition des services de l'inspection du MINEE un pick up pour la collecte des données à travers les missions à effectuer ; - reformuler l'indicateur, il ne permet de mieux apprécier la performance attendue de cette action ; poursuivre les descentes dans le site des projets en budgétisant conséquemment les ressources financières y relatives.								

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements au MINEE								
Indicateur	Intitulé:		Proportion des projets de textes élaborés dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	37 199 676	37 199 676	38 361 231	38 361 231	38 354 996	38 354 996	99,98 %	99,98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Opérationnalisation des politiques et stratégies du sous-secteur eau et énergie ; - Evaluation de l'envergure des projets entrainant des expropriations, sources de nombreuses requêtes en indemnisation ; - La mise à la disposition des usagers des documents administratifs et d'orientation relatives aux procédures administratives (Manuel de Procédures Administratives) dans le sous-secteur Eau et Energie ; - Mise en conformité progressive des statuts des sociétés sous tutelle avec les lois n°2017/010 et n°2017/011 toutes du 12 juillet 2017 portant respectivement statut général des Etablissements Publics et statut général des Entreprises Publiques ; Absence totale des ressources financières à mettre à la disposition des représentants de l'Etat en justice par le MINEE, avec pour conséquence l'absence et le retard de ceux-ci aux audiences devant les juridictions à travers le triangle national.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Suivi d'une vingtaine de contentieux entre le MINEE et d'autres parties dans les juridictions suivantes : Tribunal Criminel Spécial ; Tribunaux de Grande Instance ; Tribunaux de Première Instance ; Tribunaux Administratifs ; Cours d'Appel ; Cour Suprême et Centre International de Règlements des Différends (CIRDI) à Paris ; - Suivi des Requêtes en indemnisations pour la libération des emprises de construction des infrastructures de production et de transport de l'Energie et de l'Eau ; - Elaboration et mise à la disposition de la DERME des documents nécessaires (Procès-verbal de réception et Décision portant création d'un Groupe de Travail ministériel) au projet de transfert des ouvrages du projet d'électrification par système photovoltaïque de 166 localités à l'Agence d'Electrification Rurale ; - Elaboration du projet de rétrocession du barrage hydro-électrique de Memve'ele et équipements associés à Electricity Development Corporation (EDC). Et suivi des opérations d'inventaire des équipements hérités du projet suscité.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Toutes les activités prévues dans cette action ont globalement été exécutées et payées. Par ailleurs, malgré l'instauration de la ligne du contentieux les représentants de l'Etat en justice n'ont pas pu de se déployer de manière optimale durant l'année budgétaire 2020 en raison de la non mise à leur disposition des frais nécessaires à leur déplacement dans les différentes juridictions.								

Perspectives 2021	- Elaborer le recueil des textes du MINEE (Loi sur les énergies renouvelables, textes sur le secteur gazier aval, etc..) ; - Reformuler certains textes du MINEE (loi n°98/005 du 11 avril 1998 portant régime de l'eau, textes sur le secteur pétrolier aval) ; - Fournir et rendre disponible la ligne dédiée aux indemnités afin de faciliter le règlement de certaines dépenses y afférentes ; - Finaliser la vulgarisation du guide de l'utilisateur et du Manuel de Procédures Administratives du sous-secteur Eau et Énergie ; - Elaboration des projets de nouveaux textes (nouveau contrat de concession de la CAMWATER) afin d'affiner les outils de suivi et de rationalisation de son fonctionnement avec la tutelle ; - Procéder à la réforme de l'Organigramme du MINEE avec la création § D'une Direction Générale de l'Énergie (DIGEN) composé d'une Direction de l'Électricité, d'une Direction du Gaz aval, d'une Direction des Énergies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie et enfin d'une Direction des Produits Pétroliers Aval. § D'une Direction Générale de l'Eau (DGE) ayant comme composantes une Direction pour l'Assainissement Liquide, une Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau...etc et aussi la création d'une Sous-direction des Marchés au niveau de la Direction des Affaires Générales, la transformation de la Cellule de suivi en Division du suivi etc...).
-------------------	--

Action 10**COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées au MINEE								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités du MINEE ayant fait l'objet de couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 61,54		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		15.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		08						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	36 368 273	36 368 273	36 530 494	36 530 494	36 527 373	36 527 373	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de cette action se sont déroulées dans le cadre d'intensification de la communication et la vulgarisation des actions menées dans le sous-secteur eau et énergie en vue d'informer et de sensibiliser l'opinion publique national et international.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Couvertures médiatiques des activités et évènements présidés par le MINEE, notamment : - l'évaluation de la situation de la fourniture en énergie électrique dans le RIN ; - la cérémonie de pose de la première pierre des travaux de construction du pont sur le LOM à Tourake financé par l'AFD dans le cadre du projet PDES ; - les travaux de suivi des travaux sur le tronçon de la ligne 225kV Yaoundé (Ahala)-Abong Mbang, ainsi que sur le site du futur poste de transformation d'Abong Mbang ; - le lancement de la journée mondiale de l'eau ; - la couverture des audiences avec Différents ambassadeurs dont celui de la République Fédérale d'Allemagne, du Royaume de Belgique, de la République d'Israël et de la République du Congo. - la visite des nouvelles installations de déchargement du navire de la SCDP au port de Douala ainsi que quelques installations ; - la cérémonie d'inauguration du Centre Scanwater de Ndjoré nouvellement réhabilité ; diverses insertions publicitaires et informationnelles publiées ou éditées dans plusieurs organes de presses nationaux et internationaux.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'information du public sur la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'eau et d'électricité à travers diverses plateformes d'échanges s'est déroulée dans la mesure des moyens alloués à cette action. A cet effet, des publications sur des supports numériques, analogiques et papiers-presse ont été réalisées dans les organes de presses et communications nationales et internationales et la veille médiatique a globalement été globalement assurée.								
Perspectives 2021	- Maitriser la communication publique dans le domaine de l'accès à l'eau potable et la fourniture des services énergétique de base ; - Produire une édition spéciale du magazine et une plaquette de présentation du MINEE ; - Actualiser les informations du sous-secteur Eau et Energie dans les différents médias de communication en ligne ; Projeter des films documentaires relatifs au domaine de l'eau et de l'assainissement de l'électricité et des produits pétroliers.								

Action 11**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

OBJECTIF	Préserver le patrimoine documentaire du secteur de l'Eau et de l'Energie au Cameroun								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en oeuvre du schéma directeur documentaire du MINEE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	18 903 410	18 903 410	14 289 626	14 289 626	11 519 997	11 519 997	80,62 %	80,62 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le manque de traçabilité et hiérarchisation logique des documents du Ministère s'est avéré grandissant, tout en causant d'importants manquements et de perte d'information antique. Plus encore la consultation du parcours des correspondances dans leur traitement aux différents postes a contribué à la mise en place dudit système.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Aucune activité d'investissement n'a été budgétisée au cours de l'exercice 2020. Par ailleurs, la fourniture et la mise en service d'une application de gestion du courrier et de travail collaboratif lancé en 2018 a connu une difficulté dans son exécution et des mesures correctives ont été prises pour faire avancer ce projet.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités de fonctionnement inscrites dans cette action n'ont pas complètement été exécutées. Il faut souligner le fait que l'exécution du budget de fonctionnement est soumise à des quotas budgétaires conditionnant ainsi le montant des engagements des opérations courantes de services.								
Perspectives 2021	Poursuivre la mise en œuvre d'un système d'archivage flexible et compréhensible par le personnel du Ministère de l'Eau et de l'Energie.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Le Ministère de l'Eau et de l'Energie dans sa mission de mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'eau et d'énergie, notamment résorber le déficit énergétique actuel et garantir à la population un accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide, s'est fixé pour objectifs stratégiques de :

- Accroître significativement l'offre d'énergie ;
 - Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie ;
 - Améliorer l'assainissement liquide et l'accès durable à l'eau potable des ménages et des opérateurs économiques ;
 - Améliorer les moyens de mises en œuvre des politiques du sous-secteur Eau et Energie ;
- Arrivé au terme de l'exercice 2019, il y a lieu de constater que :

S'agissant de l'accroissement de l'offre d'énergie :

Le taux de réalisation technique faible de 27 % se justifie par le faible apport de l'énergie produite par les centrales hydroélectriques car seul une puissance supplémentaire de 30 MW a été injectée dans le réseau en provenance de Memve'ele sur les 121 MW supplémentaires attendues, malgré l'apport des produits pétroliers importés pour la consommation et qui est fonction de la demande. En outre, nous pensons que la valeur cible fixée dans le PPA qui est de 3 500 000 tep a été surévaluée. Cette évaluation n'a pas tenu compte de l'arrêt de la SONARA qui en fonctionnement normal aurait apporté 2 100 000 tep. Au niveau des barrages de Memve'ele et Mekin avaient été injectées dans le réseau électrique et s'il n'y avait pas réduction des volumes importés de 357789.6 tep. Par ailleurs ce résultat aurait connu une augmentation si la totalité des capacités installées au niveau des barrages de Memve'ele et Mekin avaient été injectées dans le réseau électrique, la réhabilitation de la SONARA et s'il n'y avait pas réduction des volumes importés de 357789.6 tep. En effet, en 2020 un total de 1397400 tep a été importé comparativement à 1751189.6 tep en 2019.

Pour ce qui est de l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie

Cette partie consiste à la mise à disposition de l'énergie l'électrique, des produits pétroliers et du gaz domestique et des énergies renouvelables aux ménages et des opérateurs économiques dans les zones urbaines, péri-urbaines et rurales.

En ce qui concerne l'accès à l'énergie électrique

Il était question de porter son taux d'accès à 70% à l'horizon 2020. Au cours de l'année 2020, ce taux a été évalué à 69,9%. Ce taux se trouve principalement concentré dans les zones urbaines et périurbaines. Il tient aussi compte des programmes d'électrification rurale mis en œuvre par tous les intervenants (MINEE, MINEPAT, MINDEVEL, MINADER, PNPD, FEICOM, AER, EDC, ...). Ce foisonnement de financements a permis l'électrification de plus de **256 localités** sur les **340 programmées**.

S'agissant de l'accès aux énergies renouvelables

Les activités se sont concentrées sur la finalisation du projet d'électrification par systèmes photovoltaïques de 184 localités, la sécurisation foncière des projets, notamment le projet de construction des centrales solaires de Touboro et de Tignère ainsi que le projet de Construction d'une centrale Éolienne de 40 MW sur les monts Bamboutos, et enfin l'installation des lampadaires solaires.

Pour ce qui est de l'accès aux produits pétroliers et au Gaz domestique

Le volume des produits pétroliers mis à la consommation nationale est passé de 1 881 706 m³ en 2019 à 1 838 602 m³ en 2020, soit une baisse d'environ 2,3% par rapport à l'année précédente. Ce qui pourrait se justifier par la propagation de la pandémie à coronavirus qui a limité les déplacements aérien, maritime et terrestre. Aussi, le nombre de stations-service construites et exploitées est passé de 836 en 2019 à 848 en 2020, soit une augmentation de 1,42% par rapport à 2019. Par ailleurs, le nombre de centres de redistribution des bouteilles de gaz domestique autorisés est passé de 516 en 2019 à 553 en 2020, soit une augmentation de 6,7% par rapport à 2019. Cependant, la couverture des zones rurales et de la partie septentrionale du pays reste encore faible. Le volume de GPL mis à la consommation est passé de 130 785 TM en 2019 à 136 613 TM en 2020, soit une hausse d'environ 4,3% par rapport à 2019. Par ailleurs, la mise en œuvre du programme de marquage chimique des produits pétroliers visant à lutter contre la fraude, s'est poursuivie en 2020, avec comme résultat un volume de 1 583 777 m³ de produits marqués. Dans la même lancée, 8707 contrôles ont été effectués dans les stations- service, 1401 dans les points de distribution à usage privé et 8211 sur les camions-citernes.

Quant à l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques

L'objectif du programme 423 pour l'année 2020 était d'améliorer les performances de l'année 2019 au moyen de la poursuite de la mise en œuvre des projets visant l'approvisionnement en eau potable dans le nouveau contexte particulier imposé par la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées afin d'atteindre en fin 2021, un taux de desserte en eau potable de 62,5% et un volume d'eau supplémentaire mobilisé pour les autres usages de 895 000 m³.

Pour ce faire, le taux d'exécution global du projet PAEPYS (études, fournitures et travaux) du projet est de **71,50%**. Les travaux sont exécutés ainsi qu'il suit :

La mise en œuvre de ces projets dans le contexte précité a permis la réalisation à un taux d'exécution de plus de 80%, de plus de 466 points d'eau avec une contribution significative dans l'évolution de la desserte en eau potable.

D'autres projets spéciaux suivis par le Concessionnaire du service public de l'approvisionnement en eau potable (CAMWATER) à l'instar du Projet d'Alimentation en Eau Potable de Neufs Villes (Dschang, Garoua-Boulai, Garoua, Maroua, Yabassi, Bafoussam, Bamenda, Kribi, et Sangmélina) qui a permis de restaurer une production journalière de 10 000 m³ à Bafoussam, 10 000 m³ à Bamenda, 7 000 m³ à Kribi et 7 000 m³ à Sangmélina soit un total de 34 000 m³.

- En matière d'assainissement, **la valeur de l'indicateur** (taux d'accès à un assainissement individuel amélioré) **reste constante, car aucun projet n'a été budgétisé au cours de l'exercice 2020.** Il en de même des activités de mobilisation des ressources en eau en vue de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des sous-secteurs agro-sylvo-pastoraux.

- **Concernant l'amélioration des moyens de mise en œuvre des politiques du sous-secteur Eau et Energie.**

Le constat qui est fait à l'issue de la mise en œuvre des différentes activités inscrites dans la feuille de route 2020 du programme support du Ministère de l'Eau et de l'Énergie, marque une régression significative dans la réalisation de diverses activités à travers les unités physiques commandées dont la réalisation a été mise en exergue précédemment. Le taux de consommation financière des activités du MINEE a atteint 88,85% soit une croissance de 1.71% par rapport à l'année dernière.

3.2. LEÇONS APPRISES

L'élaboration du RAP nécessite une bonne analyse des indicateurs de performance qui sont adossés aux différentes actions. C'est la raison pour laquelle le choix des indicateurs de programmes et d'actions est d'une importance avérée. De leur qualité dépend, la capacité des responsables de programmes à les mesurer, et de leur pertinence dépend la capacité desdits indicateurs à traduire effectivement la performance recherchée.

A cet effet, l'expérience tirée de l'exécution du budget 2020 nous a permis de tirer les leçons suivantes:

- La production statistique joue un rôle important dans le suivi-évaluation de l'exécution du budget programme. En effet, l'atteinte des objectifs est mesurée à travers des indicateurs dont la mesure particulière dans le sous-secteur Eau et Energie nécessite un système d'information fiable et performant. Ainsi, la mesure à temps réel des indicateurs tels que le taux d'accès, qui sont en quelques sorte une agrégation des taux d'accès par localité, puis par Département et par Région, nécessite un bon système de remontée d'informations des services déconcentrés vers les services centraux. A ce titre le dynamisme de la Cellule du Système d'Informations sur l'Eau et de la Cellule du Système National d'Information Energétique est nécessaire afin d'aller vers plus de systématisation du calcul des différents indicateurs du budget programme du MINEE ;

- la reformulation de certains indicateurs dont l'opérationnalisation et le suivi se sont révélés plus complexes, de façon à ce qu'ils soient quantifiables à intervalle de temps régulier ; Il s'agit par exemple de l'indicateur du programme offre d'énergie « Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale » (en tonne équivalent pétrole Tep). Cet indicateur intègre toute forme d'énergie connue (électricité, produits pétroliers, gaz, bois-énergie) réellement disponible. La difficulté à collecter les données en l'absence d'un cadre de coordination périodique des différents acteurs d'une part, et d'une application informatique dédiée d'autre part. L'inefficacité de la Cellule du Système National d'Information Energétique.

Il en est de même de l'indicateur « taux desserte » du programme 423, influencé par deux acteurs différents, à savoir le MINEE et la CAMWATER, qui ne disposent pas d'un système d'informations harmonisé permettant de faciliter leur collaboration.

- l'adaptation du dispositif des marchés publics aux spécificités techniques du sous-secteur Eau et Energie afin de ne faire concourir que les prestataires ayant l'expertise et les capacités requises pour assurer une meilleure exécution des ouvrages d'alimentation en eau et d'électrification rurale ;
- la mise à contribution des services déconcentrés dans le processus de programmation et de budgétisation des projets d'investissements est nécessaire afin de garantir la croissance inclusive et répondre aux besoins des populations à la base. Ce qui correspond d'ailleurs aux objectifs du nouveau Code des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le succès du budget programme passe, par une véritable synergie entre tous les acteurs internes du sous-secteur Eau et Energie d'une part et entre ces acteurs externes d'autre part.
- Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, l'effet des AEP sur le niveau d'accès durable à cette ressource s'est avéré plus déterminant et plus décisif que celui des forages équipés. En effet, les AEP ont l'avantage de desservir un plus grand nombre de ménages, tout en étant durablement fonctionnel. L'option efficace est donc d'accorder beaucoup plus de poids à la réalisation des AEP ;
- L'absence de financement pour l'avancement des réformes du secteur ne favorise pas la mise en place d'un environnement favorable à l'amélioration des conditions d'accès à l'Eau et à l'Assainissement Liquide.
- Le financement des activités de pérennisation des investissements est indispensable pour au moins le maintien des indicateurs à leur valeur de référence.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Les acquis dans la réalisation des programmes et actions du MINEE au cours de l'exercice budgétaire 2020 se doivent d'être capitalisés en 2021. Par ailleurs, au regard de certains objectifs non atteints d'une part et compte tenu de l'exigence de résultats de l'Administration publique d'autre part, des efforts supplémentaires méritent d'être déployés, dans le sens de la recherche d'une meilleure performance en 2021. Ainsi les prévisions du sous-secteur Eau et Energie sont résumés dans le tableau suivant :

Programmes	Objectif	Indicateur	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
Offre d'énergie	Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (Tep)	3 200	3 500	3 750

Accès à l'énergie	Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie.	Taux d'accès à l'électricité	72%	74%	76
		Taux d'accès au GPL	30	33	36
		Part des ENR dans le mix énergétique disponible dans la consommation	2,5	3	3,5
Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	Améliorer l'accès à l'eau et aux infrastructures de base de l'assainissement Liquide des ménages et des opérateurs économiques.	Taux de desserte en eau	62,5	64,5	67
		Taux d'accès à un assainissement individuel Amélioré	32	32	34
		Volume d'eau mobilisé	1 100 000	1 300 000	1 400 000
Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur eau et énergie	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Énergie	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Énergie (en %)	100	100	100

La réalisation de ces résultats fixés passera par :

Les indicateurs

Veiller à garantir la stabilité des indicateurs du sous-secteur, tout en s'assurant de leur pertinence, afin qu'ils rendent effectivement compte des résultats (performances et contre-performances) éventuellement réalisés. Dans le même sens, en vue du calcul des niveaux d'indicateurs, la mise en place d'un système performant et efficace de collecte, de traitement et d'analyse des informations statistiques demeure nécessaire.

A titre illustratif, l'objectif du programme « offre d'énergie » pourrait être reformulé comme suite :
« Disposer d'une quantité d'énergie de 3 000 000 tep pour la population et les activités économiques d'ici 2025 ».

Pour le programme offre d'énergie :

- Finaliser et mettre en service la ligne 225 kV de transport d'énergie entre Memve'ele et Yaoundé en juillet 2021 pour faire transiter le reste d'énergie produit par le barrage hydroélectrique de Memve'ele dans le réseau interconnecté Sud ;
- Mettre respectivement en service la première turbine de l'usine de pied de Lom Pangar (30MW) au premier trimestre 2022 ;
- Mettre en service la première turbine de la centrale de Natchigal Amount au mois de mars 2023.

Aussi, on a la nécessité de reformuler le troisième indicateur du programme 422 intitulé « part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation » ainsi que l'objectif « promouvoir les économies d'énergie » et l'indicateur « consommation d'énergie par unité de PIB » de l'action 05 « maîtrise de l'énergie », dont l'opérationnalisation et le suivi se sont révélés plus complexes, de manière à le calculer à intervalle régulier et court ;

Faire une meilleure priorisation dans la programmation

Le choix des activités et/ou tâches éligibles au financement public sera d'avantage rigoureux. Il s'agit de n'inscrire que les activités totalement matures et dont le démarrage des travaux n'attend que la disponibilité des fonds y afférents. Tout en veillant à la cohérence CDMT et budgétisation.

Gérer la programmation des projets portés par la CAMWATER dans le 423

Ici il s'agira de budgétiser uniquement les activités qui auront un impact direct sur l'amélioration de la valeur de l'indicateur.

Reformuler nos objectifs en SMART

Les objectifs de nos programmes et actions doivent être : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Renseignables et Temporels.

A titre illustratif, l'objectif du programme « offre d'énergie » pourrait être reformulé comme suite :

« Disposer d'une quantité d'énergie de 3 000 000 tep pour la population et les activités économiques d'ici 2025 ».